

**Zeitschrift:** Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Herausgeber:** Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Band:** 34 (1949)  
**Heft:** 6-7

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Le Messenger Raiffeisen*

Organe de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Paraissant chaque mois. — Abonnement obligatoire pour les Caisses affiliées (10ex. par centaine de sociétaires) Fr. 2.50

Abonnements facultatifs en sus Fr. 2.—, Abonnements privés Fr. 3.—

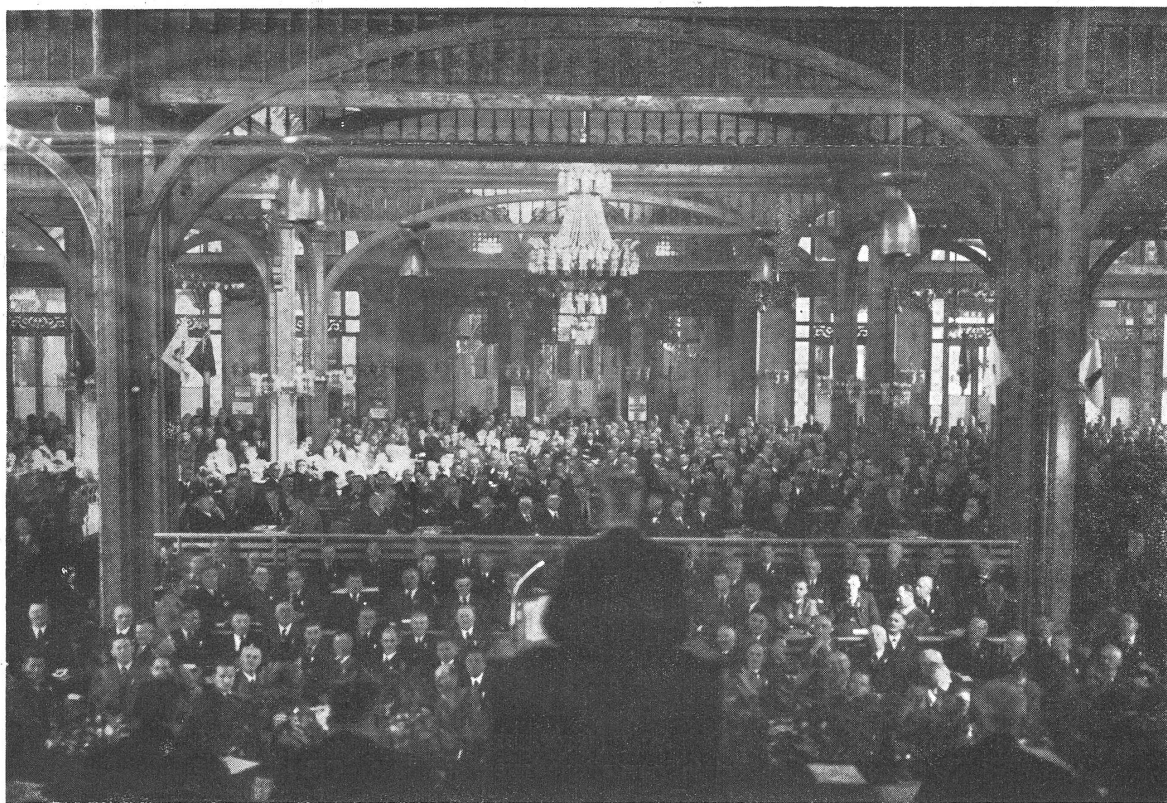
Administration et Rédaction :

Union suisse des Caisses de crédit mutuel, St-Gall  
Tél. (071) 2 73 81

Impression :

M. Girod (succ. de A. Bovard-Giddey), Lausanne  
Tél. (021) 2 83 90

## Le 46<sup>me</sup> Congrès Raiffeisen suisse les 15 et 16 mai à INTERLAKEN



*La séance plénière dans la somptueuse salle du Kursaal*

**1600 délégués venus de tous les cantons de la Suisse délibèrent des affaires de l'Union, enregistrent les progrès constants du mouvement raiffeiseniste suisse et proclament leur foi dans l'effort personnel et collectif en faveur de la communauté rurale autonome.**

Dépassant les limites d'une assemblée générale ordinaire, le Congrès d'Interlaken est une démonstration de fidélité et d'enthousiasme envers l'idéal Raiffeisen dans une ambiance d'union confédérale.

## Interlaken reçoit ses hôtes

Du Jura au Tessin, du Léman au Bodan. 1600 congressistes se sont mis en marche vers le lieu de la Landsgemeinde annuelle du raiffeisenisme suisse. Animés du courage et de l'ardeur qui caractérisent le pèlerin guidé par un noble idéal, ils ont accompli, pour la plupart, un trajet long et fatigant pour affirmer leur foi et démontrer la force de leur mouvement national. Mais Interlaken, centre d'excursion mondialement connu avec son charme exceptionnel, a réservé un accueil chaleureux à ses hôtes de deux jours.

Par bourrées successives à chaque arrivée des trains du matin déjà et durant toute l'après-midi, les congressistes animent de plus en plus les rues prennent possession de leur gîte. Ils font connaissance des lieux, s'égrènent par groupes dans les environs, profitant du temps providentiellement remis au beau, pour escalader quelques sommets. La splendeur des panoramas les émerveille.

L'organisation technique du congrès fonctionne admirablement. Tout a été prévu jusque dans les moindres détails. Au bureau permanent de renseignements, toutes choses sont méticuleusement mises au point. Un chef, qu'on devine à la tête d'un état-major stylé, surveille discrètement le déroulement du plan exécuté sans à-coup et avec docilité par une foule consciente du mandat qu'elle a mission de remplir.

### A l'œuvre

Et sans autre préambule, les séances de travail vont se succéder. Dès le début de l'après-midi, les Conseils de l'Union tiennent réunion officielle à l'Hôtel Victoria. C'est l'ultime rapport au quartier général avant la grande revue.

A 16 heures, le Conseil d'administration de la *Coopérative de cautionnement de l'Union* se réunit à la salle de lecture du Kursaal et une heure plus tard se tient la 7e Assemblée générale de cette si utile institution. Cette réunion a lieu dans la salle du théâtre du Kursaal et se déroule conformément aux tractanda statutaires. Un reportage spécial, dans le prochain numéro du journal en donnera le film fidèle. Disons d'ores et déjà que les rapports présentés ont pu proclamer l'action bienfaisante et l'importance accrue de cette organisation complémentaire créée pour répondre aux besoins de l'heure.

### La soirée de réception

Dispersés et n'ayant encore eu aucun point de liaison, les congressistes éprouvent la nécessité de prendre contact. Il est d'ailleurs de tradition qu'ils se donnent rendez-vous en cette première soirée qu'ils passeront en commun, dans une ambiance toute confédérale. Le spectacle se déroulera dans la spacieuse et agréable salle des fêtes du Kursaal.

Bien avant 20 heures, les visiteurs se pressent dans le parc et sans retard vont choisir leurs places qui seront occupées jusque dans les derniers recoins. Venant de toutes les contrées du pays, parlant des langues différentes mais unis par les mêmes conceptions sociales pour la défense des intérêts des classes rurales, les raiffeisenistes se sentent frères par l'esprit et par le cœur, sous la protection de l'immense croix blanche sur fond de gueule qui drape le fond de la scène. Les drapeaux cantonaux se balancent à chaque colonnade. C'est l'image de la patrie une et diverse.

Le coup d'œil est féérique lorsqu'éclatent les accents des cuivres de la Fanfare municipale d'Unterseen-Interlaken. On applaudira également les voix graves et puissantes du Männerchor puis celles aériennes des jodleurs semblant descendre des hautes cimes et plus encore celles fines et pures du chœur mixte et du chœur de dames en costumes nationaux. On admirera de même quelques productions gymnastiques et spécialement le jeu des drapeaux. Il y en aura pour les yeux et pour l'esprit.

Encadrés de telles productions et visions artistiques, les flots d'éloquence qui vont s'égrener bénéficieront d'une atmosphère de fête. Mais l'usage et la bienséance imposent cette partie oratoire qui allégera d'heureuse façon la séance plénière du lendemain, lui permettant de passer directement aux actes.

\* \* \*

*M. le directeur Heuberger* présidera cette soirée patriotique avec son brio coutumier. Tour à tour dans les quatre idiomes nationaux, il apporte le salut de cordiale bienvenue aux délégués accourus de tous les cantons. Après avoir chanté les merveilles et les vertus hospitalières de la cité qui nous accueille avec tant d'empressement et remercié ses représentants, il s'adresse à tous les congressistes et successivement dans leur propre langue. Voici les termes choisis qu'il a réservés aux Romands:

Soyez les bienvenus à notre traditionnelle soirée familière, à notre soirée patriotique.

Aucune autre manifestation n'extériorise mieux l'amitié, la communion de sentiment, la magnifique unité de cœur et d'esprit qui constituent le véritable secret des succès continuels de notre bienfaisante œuvre nationale. Quelle est belle notre Suisse unie et diverse ! Belle par son fédéralisme compréhensif. Belle par la diversité de langues et de races de ses enfants. Ce que tant de peuples considèrent comme un miracle est pour nous naturel, une source de paix, de concorde, d'harmonie. Cela devait inspirer au poète jurassien Virgile Rossel ces vers admirables :

O Suisse on peut rêver qu'un jour,  
Ton idéal de paix féconde,  
Par le travail et par l'amour  
Sera la lumière du monde.

Pour la troisième fois, Interlaken, l'élégant salon de réception de l'Oberland, a bien voulu nous recevoir. Interlaken est non seulement un centre touristique, c'est encore une des contrées des plus fertiles de la Suisse raiffeiseniste. Rares sont les villages du voisinage qui ne bénéficient pas encore des bienfaits d'une Caisse Raiffeisen, et la benjamine, la 50e de l'Oberland, est née hier soir. Mais Berne ne compte pas que l'Oberland. Il se flatte aussi de posséder le Jura qui restera en tout état de cause raiffeiseniste... qu'il devienne ou non le 23e canton de la Confédération helvétique ! Le Jura, terre romande, compte aussi plus de 50 Caisses Raiffeisen. Aux délégués de ces Caisses florissantes, à son active Fédération régionale et à ses grands pionniers Montavon et Membrez va notre salut et notre gratitude spéciale pour leur excellent travail.

La venue de près de 400 congressistes de la Suisse romande est une nouvelle et réconfortante preuve de l'attachement de vos régions à la cause raiffeiseniste. Ce témoignage de sympathie implique pour nous l'agréable devoir de redoubler d'efforts et de servir toujours plus et toujours mieux car être raiffeiseniste n'est-ce pas avant tout s e r v i r ?

A vous raiffeisenistes du Jura, à vous congressistes du canton de Neuchâtel, à vous chers amis de la libre Sarine, du pays de Vaud, de la vallée du Rhône et du canton de Genève va ma plus chaleureuse bienvenue,

*M. Heuberger* a su toucher la corde sensible des représentants des quatre régions linguistiques du pays. Ceux-ci lui traduisent leur reconnaissance par des applaudissements frénétiques.

\* \* \*

Au cours de la soirée, divers orateurs exprimeront encore leurs sentiments et leur enthousiasme dans la langue qui leur est propre. La convenance veut que la parole soit donnée en premier lieu au président de la Fédération de l'Oberland bernois, *M. Müller, de Därstetten*, qui apporte à toute l'assistance le salut des raiffeisenistes bernois. Nous reproduisons sa pensée :

J'ai une fois de plus l'insigne honneur de vous souhaiter la bienvenue de la part des Caisses oberlandaises. Le choix du Bodeli comme siège du Congrès nous honore et nous en sommes reconnaissants aux organes directeurs de l'Union.

Enfoncé dans ce cirque de puissantes montagnes, nous nous sentons à l'aise et en

sécurité. Mais soyons-en bien conscients : Ne sont-ce pas ces montagnes tout autant que notre préparation militaire et que notre amour pour la patrie et notre volonté de la défendre, qui nous ont préservés au temps des troubles et des dangers ? C'est pourquoi, lorsque nous implorons de l'aide, nous devons regarder là-haut et plus haut encore vers le ciel.

Que la toute puissance de Dieu descende à l'avenir encore sur notre peuple et sur notre patrie.

Malheureusement, ces montagnes ont dû être les témoins des jours de détresse causée par la désunion de nos ancêtres. Souvenons-nous simplement de la décadence de la vieille Berne patricienne tombant sous le joug des armées étrangères qui n'épargnèrent même pas la Suisse centrale.

Nous devons en tirer la leçon et nous en remettre, aujourd'hui comme autrefois, au message d'avertissement de Nicolas de Flüe : « Soyez unis ! »

Les congrès Raiffeisen ont tressé des liens d'amitiés durables. De langues et d'opinions différentes, nous sommes frères. Nous puissions dans cet esprit force et courage pour la défense du bien commun.

Selon le dicton bernois : « Nume nit gsprängt, aber gäng hü », nous avons implanté lentement mais sûrement la semence Raiffeisen dans notre canton. N'est-ce pas le conseiller d'Etat von Steiger qui, il y a 80 ans, a créé la première Caisse Raiffeisen à Zimmerwald ? Il a été ainsi le devancier des habiles Thurgoviens et Saint-Gallois. Malheureusement, son essai n'a pas eu de suite. Mais le grain abandonné a repris vie dans une terre fertile et les deux premières Caisses oberlandaises fêtent aujourd'hui leur quart de siècle d'activité entourées des 48 autres sections de la Fédération.

Nous sommes fiers des succès remportés qui placent le canton de Berne avec ses 106 Caisses au second rang, après le Valais. La frêle plante est devenue un arbre robuste. A nous de le cultiver pour en cueillir les fruits.

C'est dans cet esprit que je vous réitère à tous :

Soyez les bienvenus !  
Et revenez bientôt !

Puis la voix officielle d'Interlaken se fait entendre. *M. Mühlemann*, président de Commune se sent fier et heureux d'adresser les remerciements et les vœux de la ville aux raiffeisenistes qui reviennent pour la troisième fois déjà honorer leur cité touristique en ouvrant la saison d'été.

\* \* \*

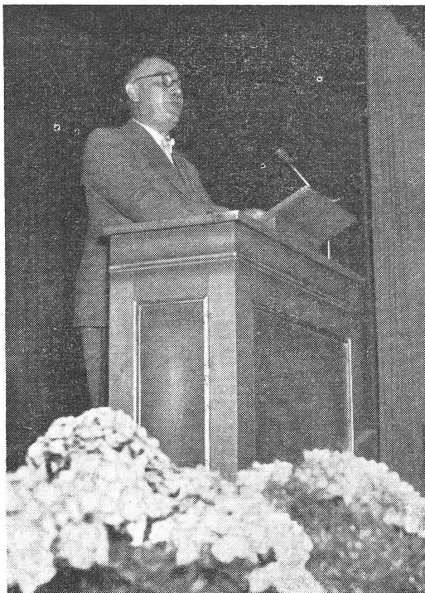
Mais Berne a aussi ses Marches romandes. Il était donc tout naturel que le salut des Romands nous vint du Jura, de ce vaillant et fier petit peuple qui lutte pour rester lui-même. Cet honneur devait échoir au président de la florissante Fédération jurassienne, *M. Léon Membrez*, dont les paroles eurent un sincère écho dans l'assemblée. En voici quelques extraits :

Il échoit à nouveau au plus grand canton helvétique, l'insigne honneur d'héberger pendant quelques trop courtes heures, la si belle famille raiffeiseniste suisse.

Le dévoué président de la florissante Fédération oberlandaise vous a souhaité à tous une cordiale bienvenue au nom des

Caisses bernoises en général, mais plus particulièrement au nom de sa prospère fédération.

Mais Berne, vous le savez sans doute, ce n'est pas seulement le vieux canton ; mais c'est aussi le Jura, terre romande, si parfaitement romande. Ce beau canton est formé de deux parties bien distinctes, de deux éléments différents par la langue et la culture, qui ont leur caractère propre, leur histoire et leur drapeau.



*M. Membrez apporte le salut de la Romandie*

Le Jura, l'ancienne principauté épiscopale de Bâle, qui forma pendant huit siècles un état autonome, est une entité ethnique. Sa formation historique a pour résultat des traditions qui lui sont propres, une façon toute particulière de sentir et de penser, la volonté de sauvegarder son patrimoine linguistique et culturel, le sentiment de sa nationalité et de sa destinée.

Le Jura, c'est cette population laborieuse, saine et vigoureuse, généreuse et hospitalière, si passionnément attachée autant à la Terre de ses ancêtres qu'à son génie propre.

Le Jura, c'est aussi ce coin de pays tant parcouru et si avantageusement connu et apprécié de nos soldats et plus particulièrement des vigilants troupiers de la mobilisation 1914-1918, et dont la sentinelle des Rangiens — but de pèlerinage national — nous rappelle un si vivant et glorieux souvenir.

Le Jura, ce sont ses riches plaines fertiles ; ses chaînes de montagnes aux sapins séculaires ; ses verts pâturages où paissent en nombre, des chevaux robustes et dociles, race connue et renommée dans la Suisse entière.

Le Jura est aussi une Terre raiffeiseniste par excellence. La Caisse Raiffeisen répond aux aspirations des Jurassiens, à leur conception de la vie, à leurs besoins ; elle est un élément prépondérant de l'autonomie villageoise où elle jouit d'un prestige grandissant. La Fédération jurassienne qui débuta fort modestement en 1925, s'est développée rapidement dans un sol propice et le frêle roseau planté il y a bientôt un quart de siècle, est devenu un arbre robuste et puissant qui tend ses rameaux bienfaisants sur 57 communes, spécialement agricoles, dont les 4000 membres en apprécient les immenses bienfaits.

C'est au nom de ce Jura que je salue respectueusement les organes centraux de

l'Union et plus particulièrement leurs distingués pilotes dont la modestie et la débordante activité n'ont d'égal que leur clairvoyance et leur incomparable prudence.

C'est au nom des Raiffeisenistes jurassiens que je salue avec cordialité ce Régiment de congressistes, bien encadré, accourus de tous les coins de notre belle Patrie dans cette ravissante contrée pour y passer quelques instants intimes et assurément agréables.

C'est avec enthousiasme que je vous dis « Merci » pour avoir renouvelé ce geste amical sur sol bernois et que je vous clame bien haut :

Soyez les bienvenus !

(M. Membrez, s'adressant par des mots amicaux et en style coloré à ses amis Romands, poursuit...)

Je me fais aussi volontiers leur fidèle interprète, pour redire à l'Union suisse notre foi vive et profonde aux principes éprouvés des Raiffeisen, des Traber et des RoCHAT, ainsi que notre sincère reconnaissance et notre indéniabilité fidélité.

A l'imposante cohorte des Raiffeisenistes alémaniques, tessinois et romanches, leurs frères romands leur disent également toute leur admiration et leur renouvellent très chaleureusement leurs souhaits les meilleurs.

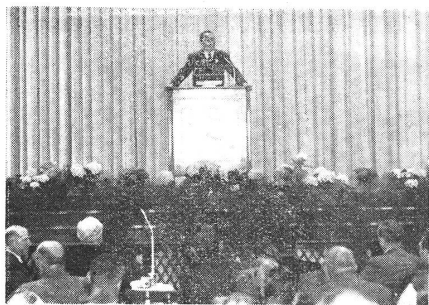
Respectueux des traditions ancestrales, animés d'un esprit de large tolérance et de haute compréhension, les Raiffeisenistes romands sont résolus de travailler encore et toujours dans cet immuable sillon d'entraide et de solidarité, ne craignant ni le grand dévouement, ni le travail désintéressé au profit de la classe laborieuse. C'est avec honneur et joie qu'ils adressent leurs messages très cordiaux à cette grande Landsgemeinde raiffeiseniste suisse.

En formant les vœux les plus chaleureux, je conclus pour que l'édifice que nous érigeons sur des fondements que nous désirons toujours plus solides, soit digne de nos efforts persévérants et de nos nobles aspirations. Que ce mouvement de charité chrétienne et d'entraide fraternelle résiste à jamais aux épreuves de la tempête ! Qu'il grandisse et prospère et attire à lui les générations montantes. Qu'avec l'aide de Dieu fleurissent avec plus d'éclat : La justice, l'amour du prochain, la solidarité, la concorde et la paix dans notre chère famille raiffeiseniste, comme aussi dans notre si belle Patrie suisse.

\* \* \*

Complétant les concerts de louanges et traduisant leur enthousiasme juvénile de nouveaux raiffeisenistes, *M. le professeur Plinio Ceppi*, président de la cadette des Fédérations, se fait le porte-parole des délégués du Tessin, tandis que *M. Bas. Giger*, président à Disentis, se fait l'interprète des sentiments des fidèles amis romanches qui voient aussi dans l'idéal raiffeiseniste un moyen efficace de conserver leur entité ethnique.

Au terme de ces heures de saines joies passées dans une ambiance patriotique nous est réservée encore la vision inoubliable d'un jeu de scène reflétant les traditions régionales de l'Oberland bernois : Jeu du cor des Alpes suivi de vibrants jodels, de danses populaires caractéristiques dans un décor féerique de montagnes. Ce « dimanche au chalet »,



La voix du Tessin par M. Ceppi

## L'assemblée plénière des délégués de l'Union Raiffeisen suisse

Dès l'aube de lundi, un soleil bienveillant argente les cimes. La Jungfrau a daigné lever le voile dont elle se drape si volontiers et déploie sa majestueuse grandeur. Les congressistes matineux hument déjà les effluves du printemps et flânent sur la Promenade.

Arborant fièrement leur cocarde, les délégués convergent à pas lents et graves vers le Kursaal où ils vont accomplir leur mandat à la grande Landsgemeinde Raiffeisen. Rapidement les formalités de contrôle sont liquidées et la masse des congressistes va derechef occuper la vaste salle dont les verrières mobiles vous donnent l'impression du plein air du parc fleuri.

Une couronne d'hortensias aux couleurs nationales encercle le podium qui s'appuie sur un immense étendard rouge portant la croix blanche. Autour du tapis vert, les membres des deux Conseils et de la Direction de l'Union ont pris place et entourent M. Vincent Schumy, ancien vice-chancelier et président des coopératives agricoles d'Autriche, M. le Dr Neuhaus, représentant du Gouvernement bernois et M. le Dr Laur, délégué de l'Union suisse des paysans. A la table d'honneur, on remarque de hautes personnalités que le président saluera tout à l'heure. La Presse est également représentée, soulignant par sa présence la place prépondérante prise par le mouvement Raiffeisen dans l'économie suisse.

A 8 heures 30 précises, les accents sonores du piano scandent le Cantique suisse que l'assistance, debout, reprend en chœur. C'est le moment solennel de l'ouverture du Congrès.

La liste des présences indique que 512 Caissees sont officiellement représentées par 1588 délégués venus de tous les cantons.

\* \* \*

clou de la soirée, se termine en apothéose par la vieille marche bernoise jouée par la Fanfare municipale à laquelle la salle vibrante répond, debout, par le Cantique suisse :

*Au ciel monte plus joyeux,  
Les accents émus d'un cœur pieux !*

Nourrie aux sources des plus nobles sentiments, la foule s'écoule lentement dans le parc illuminé et regagne ses quartiers..

Le président de l'Union, M. le conseiller national Eugster, monte à la tribune et ouvre officiellement l'assemblée.

### Allocution d'ouverture du président de l'Union

Messieurs les invités,  
Messieurs les délégués,

Soyez les bienvenus à la 46<sup>e</sup> assemblée générale de notre association.

Si nous siégeons à nouveau à Interlaken, ce n'est pas uniquement parce que nous nous sentons particulièrement à l'aise entre les lacs riants et au cœur des majestueuses montagnes de l'Oberland, c'est surtout parce que l'ampleur qu'ont prise nos manifestations restreint le choix de nos lieux de réunion. Le raiffeisenisme occupe une place toujours plus importante au sein des organisations d'entraide de notre pays et l'enthousiasme de ses adeptes se traduit par une participation toujours plus considérable à nos congrès annuels. L'intérêt croissant ainsi manifesté prouve que l'esprit de Raiffeisen reste vivant et agissant au sein de notre mouvement et que les raiffeisenistes d'aujourd'hui restent sincèrement attachés à l'idéal du grand philosophe. L'enthousiasme n'est-il pas l'expression spontanée de la satisfaction intime que procure l'action désintéressée ? Nos congrès sont et resteront la manifestation extérieure de l'attrait et de la force agissante d'une grande, d'une immortelle idée !

C'est inspiré de ce sentiment que je vous salue, raiffeisenistes de mon pays et que je vous souhaite ici la plus cordiale des bienvenues.

\* \* \*

En nous voyant joyeux, avec l'insigne à la boutonnière, les étrangers, tous ceux qui ne nous connaissent pas, penseront peut-être involontairement : encore des Suisses en fête !

Au fond, ils n'ont pas tort. Suisses, nous le sommes et nous éprouvons une joyeuse fierté à nous sentir citoyens d'une véritable et vivante démocratie. Et il est de tradition bien helvétique que nous ne renions nullement d'extérioriser cette joie. Une démocratie vivante doit être conquise, maintenue et constamment défendue. C'est ce que nous enseignent l'histoire de notre pays et les événements politiques actuels. Il y a un an, à cette tribune, je vous mettais en garde contre le virus communiste qui s'attaque à nos libertés. Le peuple suisse s'est heureusement rendu compte du grave danger qu'il court. Lors des récentes élections aux parlements de plusieurs de nos cantons et de nos villes, il a répondu par son bulletin de vote à ceux qui voulaient nous ouvrir le

paradis des démocraties populaires. Des interdictions de partis, des arrestations ne sont pas nécessaires chez nous, le peuple souverain juge et condamne lui-même.

La démocratie, qui avait été mise quelque peu en veilleuse durant la guerre du fait des pleins-pouvoirs conférés au Conseil fédéral est en train de reprendre ses droits et ses responsabilités. Le désir de retour à la liberté intégrale est même en ce moment tellement impétueux qu'il est sujet parfois à des débordements intempestifs.

Y a-t-il lieu de s'en inquiéter ? Certes non ; nous voyons là simplement une saine réaction contre l'étatisation à outrance que poursuivent les pays à régime communiste. Laissons ces pays faire leurs expériences, attendons d'en connaître les résultats, alors seulement nous pourrons en tirer des leçons. Entre temps également les débordements libéralistes s'apaiseront.

La baisse de la conjoncture aura certainement pour beaucoup un effet dégraisant et certains groupes économiques se rendront peut-être alors mieux compte, lorsqu'ils seront aux prises avec la concurrence étrangère et qu'ils devront eux aussi lutter de nouveau pour leur existence, qu'un certain dirigisme est aujourd'hui inévitable. A ce moment-là, les nouveaux articles économiques de la constitution trouveront leur véritable signification et pourront jouer pour sauver les secteurs économiques dont l'existence pourra se trouver compromise.

\* \* \*

Cela vaut tout spécialement pour l'agriculture.

La transition de l'économie de guerre, basée sur la pénurie, à l'économie de paix, où l'aspiration à une baisse des prix des produits alimentaires pousse à l'ouverture des frontières, ne s'opère pas sans difficulté pour elle. La haute conjoncture dont ont bénéficié jusqu'ici l'industrie et les arts et métiers n'a pas été sans inconvénients pour l'agriculture, qui a vu ses frais de production augmenter à tel point qu'une libre concurrence avec l'étranger est devenue impossible. Le moment est arrivé où les promesses de protection qui ont été faites à l'agriculture durant les années de guerre doivent être tenues.

La loi pour le maintien de la propriété foncière destinée à garantir sans subvention l'existence paysanne s'impose aujourd'hui si l'on veut éviter une nouvelle grave crise agricole dont ne manqueraient pas de souffrir aussi l'artisanat et l'industrie orientée vers le marché indigène. Le moment est venu de sortir son drapeau et de faire preuve de solidarité. On ne viendra jamais en aide à l'agriculture si l'on se borne à déclarer hypocritement à chaque proposition concrète : nous admettons le principe que l'agriculture doit être protégée, mais le projet élaboré ne nous convient pas, nous désirons une solution plus libérale ! Protection de l'agriculture et liberté d'importation ne peuvent se concevoir sans Caissees de compensation sous une forme ou sous l'autre. On peut se battre à l'infini sur ce sujet, on n'y changera rien.

\* \* \*

Un autre objet brûlant de discussion est la réforme des finances fédérales et la couverture de la dette de mobilisation. La question n'est pas ici, comme d'aucun pourrait le supposer, de déterminer qui doit payer le plus, le produit du travail ou la fortune, mais de savoir qui doit prélever les impôts, la Confédération ou les cantons. Celui qui entend respecter les constantes fédéralistes de la Confédération se prononcera pour l'autonomie fiscale des cantons, contre l'impôt fédéral direct, conformément au principe constitutionnel : à la Confédération les im-

pôts indirects, aux cantons les impôts directs.

Les raiffeisenistes qui, en chaque circonstance et en toute indépendance, mettent leur fierté à se faire une opinion personnelle des choses, se seront certainement déjà rendu compte qu'une centralisation fiscale favorise l'étatisme outrancier qu'ils combattent. On dit bien, il est vrai, que la démocratie est un grand compromis. Cela est certainement juste, mais lorsqu'il s'agit de principes fondamentaux, d'absolues vérités, il n'y a pas de compromis possible.

\* \* \*

Le programme financier et la législation pour le maintien de l'agriculture sont, avec d'autres encore, des problèmes propres à maintenir en éveil la démocratie, des problèmes qui placent le peuple suisse devant de lourdes responsabilités et qui lui fourniront l'occasion de prouver sa maturité politique.

Raiffeisenistes, hommes de la classe moyenne, paysanne et artisanale de notre pays, nous avons conscience de la portée de la solution qui sera donnée à ces problèmes. Nous nous prononcerons en nous inspirant des principes de Raiffeisen qui se laissent parfaitement transposer sur le plan de la vie politique, de la vie quotidienne.

Si l'abnégation personnelle et la volonté d'entraide, c'est-à-dire le véritable mutualisme pénètre toujours plus profondément dans les cœurs et dans les esprits et s'il y agit véritablement, la démocratie suisse vivra à jamais en dépit des tendances étatistes et le vieil esprit confédéré permettra de résoudre facilement tous les problèmes.

\* \* \*

Je me fais un devoir d'adresser une pensée de pieuse reconnaissance à la mémoire des nombreux raiffeisenistes qui ont consciencieusement servi dans les Caisses locales et que Dieu a rappelés à lui depuis le dernier Congrès.

Je pense spécialement ici à deux membres éminents des organes de l'Union qui ont particulièrement mérité de notre cause :

**Alfred Rubattel**, de Villarzel et  
**Joseph Liner**, d'Andwil.

Alfred Rubattel est décédé le 13 déc. 1948. Il présidait la Caisse de son village natal, était vice-président de la Fédération vaudoise et depuis 1944 membre du Conseil d'administration de l'Union suisse.

Joseph Liner, ancien président, est mort le 13 avril 1949. Fondateur de la Caisse de son village, il présida également durant 32 ans la Fédération st-galloise. En 1912, Joseph Liner succéda au curé Traber à la tête de notre mouvement.

Les disparus ont bien servi notre cause et la communauté raiffeiseniste suisse honorerà la mémoire de ces belles personnalités par une fidélité indéfectible à l'idéal de Raiffeisen dont tous deux ont été d'ardents pionniers.

\* \* \*

Messieurs,

Mon salut et mes souhaits de bienvenue les plus cordiaux vont aux délégués venus des 22 cantons confédérés.

Il m'est agréable de signaler la présence parmi nous de plusieurs hôtes éminents qui, en nous honorant de leur présence, prouvent l'intérêt qu'ils portent à notre mouvement.

Je salue ainsi spécialement :

**M. le ministre Vincent Schumy**, président des coopératives agricoles d'Autriche,

**M. le Prof. Dr Ernest Laur**, délégué permanent de l'Union suisse des paysans, protagoniste éminent de notre mouvement,

**M. le Dr Neuhaus**, chef de service, représentant du Conseil exécutif du canton de Berne,

**M. le président de commune Muhlemann**, représentant de l'hospitalière commune d'Interlaken,

**M. l'avocat von Steiger**, Chef de l'Office fédéral du registre du commerce.

**M. le Dr Reimann**, représentant de la Commission fédérale des banques.

Puisse la réunion de ce jour marquer de sa puissante empreinte le développement de notre mouvement coopératif, en servant la cause d'une vivante et agissante démocratie.

C'est dans cet esprit que j'ouvre la 46e assemblée ordinaire des délégués de l'Union Raiffeisen suisse.

\* \* \*

Avant d'aborder les affaires administratives, le président se plaît à donner la parole au représentant du Gouvernement bernois, **M. le Dr Neuhaus**. En allemand tout d'abord puis en français M. Neuhaus transmet le salut des hautes autorités cantonales et souhaite aux raiffeisenistes suisses la bienvenue sur sol bernois. Il dit le plaisir et l'honneur fait à son canton et plus spécialement à Interlaken d'avoir été choisi comme siège des assises raiffeisenistes. Il souligne l'expansion heureuse du mutualisme dans le domaine du crédit rural et en perçoit encore le développement rapide dans l'avenir immédiat. Il félicite les promoteurs et les dirigeants qui ont su mettre un si noble idéal au service du pays.

M. Eugster, président, remercie le représentant du Conseil Exécutif du canton de Berne de son message qui reflète des marques de sympathie et d'encouragement.

\* \* \*

Puis, **M. le professeur Dr Laur**, cet ami de toujours, ne manque aucune occasion de marquer son indéfectible attachement à la cause raiffeiseniste. La salle d'ailleurs attend ce mot de sympathie et le salut des paysans suisses. Le Dr Laur répond à l'invitation du président et, avec le tempérament juvénile qui le caractérise, adresse un vibrant message de foi. Nous en donnons la fidèle traduction du sténogramme :

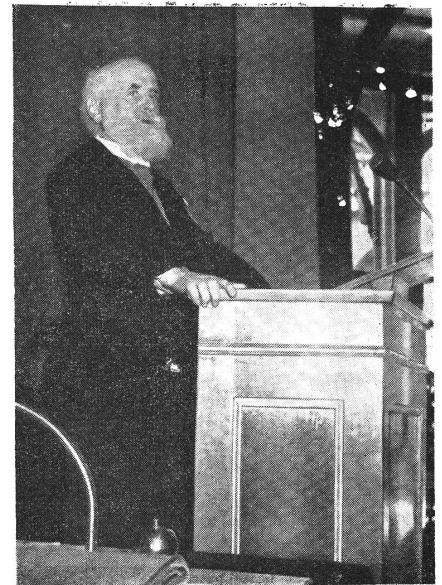
### Allocution du prof. Laur représentant de l'Union suisse des paysans

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous, chers raiffeisenistes, pour vous apporter le salut cordial de l'Union suisse des paysans. Vous connaissez les liens étroits qui unissent nos deux organisations. Vous savez combien nous estimons votre œuvre. Nous vous sommes profondément reconnaissants de tout ce que vous faites pour aider la classe paysanne à surmonter les difficultés qui l'assaillent.

Je crois pouvoir porter un jugement sur les mérites de votre Union centrale. Tout

d'abord j'ai suivi à ses débuts déjà et d'année en année le développement de votre mouvement. J'en connais le noble but et j'apprécie les efforts déployés. Mais en plus, depuis quelque temps et dès que cela me fut possible, je suis devenu raiffeiseniste actif de la Caisse de ma commune. Je ne saurai jamais assez mettre en relief l'œuvre que vous accomplissez.

En apprenant que j'étais membre d'une Caisse Raiffeisen, un directeur de banque me disait récemment : « N'est-ce pas faire preuve d'insouciance envers sa famille que d'être membre d'une telle association à responsabilité solidaire ? » Je lui ai répondu que ma responsabilité personnelle engagée à la Caisse ne troublait pas plus mon sommeil que le sien ne l'était sur son paquet d'actions. Tout pessimisme doit être écarté. Il faut savoir que nos Caisses Raiffeisen reposent sur des fondements d'airain. Si l'on consulte l'histoire des banques du pays et si l'on fait la comparaison avec celle de notre mouvement, la preuve est



Le Prof. Dr Laur harangue les raiffeisenistes

ainsi faite de l'excellence des organisations raiffeisenistes. Aucun placement d'argent ne présente plus de sécurité et n'incite autant à la confiance que celui qui est fait à la Caisse Raiffeisen.

Je n'ai pas seulement à vous apporter le salut de l'Union suisse des paysans. Je vous transmet encore celui de la Confédération agricole internationale fondée l'automne dernier.

Quels sont les buts de cette association ? Elle veut créer le contact entre les organisations agricoles européennes, contact duquel naîtront de solides amitiés. Mais elle veut plus encore. Elle veut défendre les intérêts de l'agriculture européenne. L'Europe et son agriculture sont en danger. Le chef de l'Etat indien, tout récemment en visite dans notre pays, n'a-t-il pas déclaré avec franchise : « Le rôle de l'Europe est terminé. L'avenir appartient à l'Asie ». Cet avertissement vaut certainement en premier pour l'agriculture. C'est pourquoi nous devons nous unir pour la défense de nos intérêts.

Les consommateurs tendent toujours plus à occuper la première place dans la vaste organisation économique du pays. L'agriculture doit alors organiser la représentation capable de la défendre.

La Confédération agricole internationale doit cependant encore atteindre un autre but : la conservation de l'exploitation agri-

cole familiale, Observez la croissance constante des villes, l'augmentation du nombre et l'agrandissement des places de sport : autant de vastes terrains perdus pour l'agriculture. Si cela devait continuer, il y aurait lieu de craindre pour l'avenir. Et pourtant nos villes dépendent d'une agriculture forte et saine. Le sort de la paysannerie est le sort de l'Europe même. Tant que les Etats européens conserveront une classe agricole vivante, ils resteront des foyers de liberté et de prospérité. Perdent-ils cette classe, ils tomberont inmanquablement dans le communisme. C'est pourquoi nous lançons un pressant appel à notre paysannerie : Venez vers nous, rassemblez-vous. Nous voulons vous donner la foi en un avenir meilleur et voulons vous préserver de la misère matérielle et morale.

Le peuple suisse, protégé des horreurs de la guerre, est certainement prédestiné à collaborer à cette œuvre salutaire. C'est pour nous un devoir sacré de vouer nos forces à la lutte qui doit refouler le communisme. Je vous félicite d'en être conscients et vous sais infiniment gré des preuves de votre attachement à cette belle et grande tâche par l'adhésion de votre administration à notre Confédération internationale. Puissent les hommes qui nous succéderont continuer notre œuvre pour le bien de notre classe agricole, pour le bien de l'Europe.

\* \* \*

Après ce digne prélude, il est temps de passer aux actes. L'ordre du jour va se liquider selon la suite établie et qui appelle tout d'abord :

#### L'élection du bureau de l'assemblée

En conformité des statuts, la présidence de l'assemblée échoit à M. Eugster, président de l'Union.

MM. *Edelmann et Froidevaux* du secrétariat de l'Union tiennent le procès-verbal.

Selon la tradition, les débats auront lieu en français et en allemand. *M. le directeur Heuberger* fonctionnera comme traducteur.

Sur proposition du président, l'assemblée complète son bureau par la nomination de 4 scrutateurs élus à l'unanimité :

1. *M. Emile Grandjean*, caissier à La Côte-aux-Fées (Neuchâtel).
2. *M. Hans Blötzer*, président de la Fédération du Haut-Valais (Viège).
3. *M. Guido Delcò*, caissier à Rivera (Tessin).
4. *M. G.-A. Gichilly*, président à Schanfig (Grisons).

\* \* \*

*M. le directeur Stadelmann* monte à la tribune pour la présentation des comptes et bilan 1948 et rapport sur l'activité de la Caisse centrale.

### Rapport sur l'activité de la Caisse centrale

Les comptes annuels de la Caisse centrale vous ayant été soumis avec la convocation mon rapport consistera surtout en quelques commentaires spéciaux du bilan et du compte de profits et pertes.

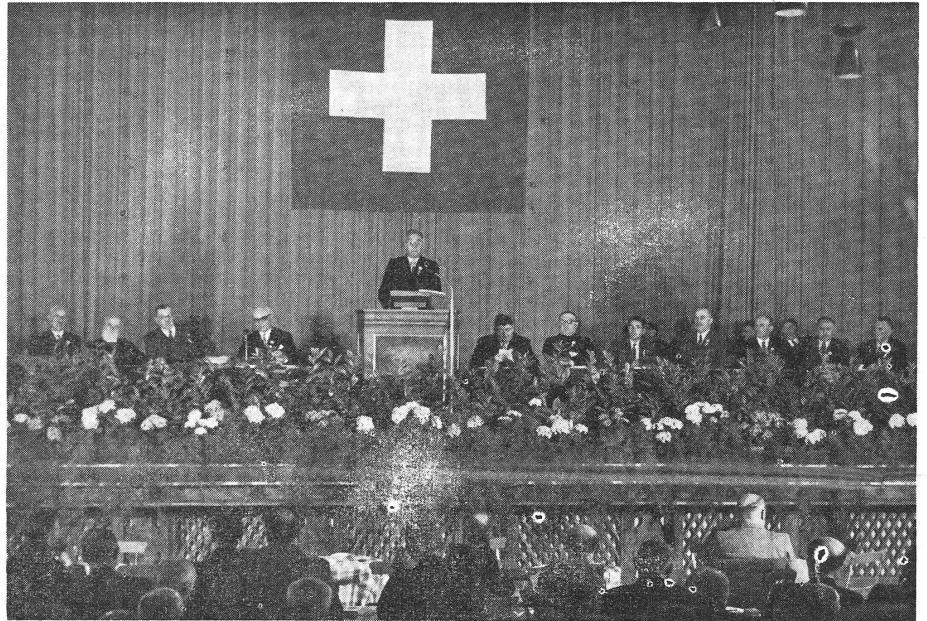
Le marché de l'argent et des capitaux a conservé toute l'année de bonnes dispositions. Au cours des premiers mois déjà, il accusa, il est vrai, un resserrement. Toutefois, la Banque nationale suisse put maintenir pendant tout l'exercice son taux officiel d'escompte de 1 ½ %. A fin 1948, les engagements à vue de l'établissement d'émission ainsi que les billets de banque en circulation pour un montant de 4,6 millions étaient couverts dans la proportion de 99,7 % par les réserves d'or. Cela prouve la bonne situation du franc suisse qui est aujourd'hui un moyen de paiement international fortement recherché.

Ensuite de la conjoncture extrêmement favorable qu'ont continué à enregistrer l'industrie en général et la construction en particulier, le resserrement monétaire qui s'était déjà fait sentir au cours du second semestre de 1947 a persisté et s'est accen-

Ces mesures furent jugées suffisantes pour atténuer les perturbations du marché, aucune raison péremptoire ne justifiant une intervention artificielle dans cet important et délicat secteur économique.

Un revirement de la conjoncture économique suisse étant intervenue dès lors, notamment ensuite de l'arrêt de la construction et du ralentissement des affaires dans certains secteurs industriels, une détente naturelle s'est produite sur le marché de l'argent et des capitaux, de sorte que le problème du taux de l'intérêt s'est résolu de lui-même, tout naturellement.

Si l'on étudie la courbe suivie par les taux d'intérêts en Suisse au cours des 50 dernières années, on constate qu'elle a toujours oscillé naturellement, selon l'évolution de la conjoncture économique ou sous l'effet de certains événements politiques importants, guerres, etc. On doit admettre que



La tribune officielle pendant l'assemblée

tué encore en 1948. Le renchérissement sur le marché des emprunts publics marqua son point culminant vers la fin de mars. Le rendement des papiers d'emprunts fédéraux atteignit à ce moment en moyenne 3 ½ % et le cours des titres émis à ce taux fléchit à la valeur nominale.

Impuissants à modifier la loi de l'offre et de la demande à la bourse, les établissements de crédit se virent contraints également à adapter leurs taux d'intérêt créanciers, notamment en portant à 3 ¼ %, voire même à 3 ½ %, le taux de leurs obligations de caisse, ce qui entraîna dans quelques cantons une reprise du taux hypothécaire premier rang de 3 ¼ %.

Il est possible qu'une intervention sur le marché de la Confédération et de la Banque nationale aurait pu empêcher ces oscillations trop marquées et retarder jusqu'à un certain point la hausse, encore qu'elle n'aurait certainement pas pu l'empêcher à la longue, le taux de l'intérêt ne se laissant pas régler à volonté par des moyens d'Etat. Les autorités compétentes préférèrent mettre à disposition, par le truchement de l'A.V.S. et des Centrales de lettres de gage, 200 millions de francs, afin de permettre aux banques de continuer à satisfaire aux demandes pressantes de crédit de l'économie privée, notamment pour la construction de logements. De son côté, la Banque nationale libéra sur le marché suisse des dollars pour environ 400 millions de francs.

cette libre et naturelle évolution des taux d'intérêts n'a pas été défavorable à notre pays. La Suisse connaît depuis de longues années des taux remarquablement stables et actuellement, avec la Suède, elle possède le taux hypothécaire le plus bas du monde.

\* \* \*

Mais passons à nos propres **comptes et bilan**.

La première constatation que nous ferons c'est que le bilan ne s'est pas développé comme celui des autres établissements bancaires. Cela est logique. Comme office de virement de près de 900 Caisses affiliées, notre Caisse centrale occupe une place à part au sein des instituts de crédit du pays. Durant la guerre, nombre de Caisses affiliées avaient déposé temporairement à la Caisse centrale des capitaux considérables dont elles n'avaient alors pas emploi. Or, ces capitaux sont aujourd'hui prélevés, les Caisses en question ayant de nouveau des occasions de les utiliser pour des opérations courantes de crédit et des investissements hypothécaires dans leur propre circonscription. Les avoirs des Caisses en compte courant ordinaire ont ainsi diminué de 1,2 million et ont été ramenés à 27,4 millions de francs. Plus conséquente a été en revanche la diminution de 14,3 millions des avoirs en comptes à terme, ces derniers rétrogradant ainsi à 119,7 millions de francs. Cette évolution était depuis longtemps prévue. Au flux vers la Caisse centrale de près

de 100 millions durant les 6 dernières années succède le reflux naturel vers les Caisses locales.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour attirer votre attention sur l'importance que revêtent les placements à terme à l'Union et les avantages qu'ils offrent : possibilité d'échelonnement des échéances, taux égal à celui des obligations de banques, commodité de placement sans aucune formalité, pas de titres à gérer, d'échéance à surveiller. Toutes les opérations se font commodément par un simple jeu d'écriture. En cas de nécessité, les Caisses peuvent obtenir en tout temps de l'Union des avances sur ces placements bancaires, cela sans aucune formalité et à des conditions favorables d'intérêt.

S'il y a repli de la part des Caisses affiliées, les dépôts directs du public à la Caisse centrale contre obligations, en caisse d'épargne, en compte de dépôts et en compte courant ont en revanche augmenté de 1,4 million, totalisant ainsi 25 millions de francs.

A l'actif du bilan, les valeurs mobilières constituant le **portefeuille fonds publics et titres**, ont été ramenées à 654,4 millions de francs, des réalisations ayant été opérées pour 14,6 millions afin de faire face aux retraitements de dépôts des Caisses affiliées. Ce portefeuille est composé exclusivement de titres indigènes de premier choix, inventoriés 2,2 millions au-dessous de leur valeur nominale.

Le portefeuille-titres constitue pour la Caisse centrale et pour les Caisses affiliées la réserve de liquidité imposée par la loi.

Les **placements hypothécaires** se sont amplifiés de 1,2 millions et représentaient à la fin de l'année 63,2 millions répartis sur 1918 comptes. Nous avons acquis 150 nouvelles hypothèques pour un montant total de Fr. 6,1 millions dont 1,1 million pour parfaire l'activité des Caisses locales. En revanche, nous avons écoulé 71 titres représentant 3,9 millions dont 1,1 million a été cédé à des Caisses affiliées.

Le fait que les intérêts arriérés n'étaient que de 17 en nombre pour un montant de Fr. 11,700.— illustre la valeur des placements.

Les **prêts et crédits à la clientèle privée** se sont amenuisés de 1,1 million, cela principalement à la suite de remboursements de crédit de construction. Tous les comptes sont bien garantis et, comme c'est le cas depuis des années nous n'avons pas eu de perte à enregistrer.

Nos actifs ne comportent aucun crédit à l'étranger et nos avoirs en devises étrangères pour les besoins courants de la clientèle se limitent à quelques mille francs seulement.

Les **crédits aux Caisses affiliées** ont rétrogradé de 28,4 à 26,5 millions de francs, soit de 2 millions environ. Nos Caisses n'estiment souvent pas à sa juste valeur le privilège dont elles jouissent et qui consiste à pouvoir obtenir des crédits de l'Union sans complication et sans aucune garantie, donc sans avoir à aliéner de façon quelconque leurs titres hypothécaires. Un semblable privilège ne leur serait concédé par aucune banque. Si l'on tient compte que près de la moitié des crédits, soit exactement 12,1 millions, sont compensés par des placements à terme, les crédits effectifs utilisés ne sont en réalité que de Fr. 14 millions et ne représentent ainsi que le 10 % environ des avoirs de l'ensemble des Caisses.

Cette relation de 1 à 10 pour l'ensemble du mouvement entre le crédit mis à contribution et les avoirs semble absolument saine et normale. Néanmoins la Commission fédérale des banques a procédé à une enquête

auprès de nous sur la situation de certaines Caisses qui font depuis quelque temps un usage quasi permanent du crédit de l'Union. Cette Commission fédérale de surveillance exige que ces Caisses liquident successivement leurs engagements à l'Union et mettent tout en œuvre pour reconstituer une liquidité conforme aux exigences légales. Suite devra être donnée à cette revendication, les comptes en question étant soumis à une surveillance spéciale.

\* \* \*

La Caisse centrale a déployé l'an dernier une intense activité dans tous les secteurs d'affaires qui lui sont dévolus, de sorte que le **résultat de l'exercice** a été satisfaisant. La marge de gain entre les intérêts créanciers et débiteurs a permis, indépendamment d'avantages matériels de l'ordre de plus d'un million de francs procurés aux Caisses, de couvrir les frais généraux qui restent relativement modestes puisqu'ils ne forment que le 0,48 % de la somme du bilan, et de verser un montant convenable au fonds de réserve. L'évolution du marché de l'argent a permis d'utiliser lucrativement les disponibilités.

Le chapitre des impôts a été ramené de Fr. 154,000.— à Fr. 136,200.—, l'impôt pour la défense nationale n'y figurant pas cette année. En revanche, les dépenses pour le mobilier ont augmenté de Fr. 12,000.— à Fr. 32,000.—, cela notamment ensuite de la mécanisation partielle de la comptabilité. L'excédent net de l'exercice qui était de Fr. 543,000.— en 1947 a été cette année-ci de Fr. 608,000.—. Il permet de servir de nouveau comme toutes ces dernières années un intérêt de 4 % aux parts sociales et d'attribuer Fr. 50,000.— de plus, soit donc Fr. 300,000.— au fonds de réserve qui se monte ainsi à Fr. 3,2 millions.

\* \* \*

On se demande parfois, auprès de nos Caisses, pourquoi l'Union ne fait pas appel aux capitaux de la Centrale de lettres de gage et au Fonds de l'A.V.S. N'y aurait-il pas là, dit-on, un moyen de se procurer des fonds importants que soit l'Union, soit les Caisses affiliées pourraient faire valoir dans leurs milieux, notamment pour des prêts hypothécaires.

Je profite de l'assemblée de ce jour pour répondre à cette question.

L'Union fait partie de la Banque des lettres de gage des établissements suisses de crédit hypothécaire et utilise auprès d'elle, depuis une douzaine d'années, un crédit pour ainsi dire symbolique de Fr. 500,000.—. Nous ne jugeons guère opportun de recourir à des emprunts plus considérables parce que nous devrions, pour les obtenir, mettre en gage nos bonnes créances hypothécaires.

Or, nous considérons qu'une semblable aliénation de nos meilleurs actifs constituerait littéralement un abcès dans le bilan d'une centrale coopérative de virement telle qu'est l'Union. Semblable droit de gage distrairait en effet au profit d'un tiers et au détriment des Caisses affiliées une partie de l'excellente garantie intrinsèque que représente le portefeuille des créances hypothécaires. Par ailleurs, et cela est peut-être pratiquement plus prépondérant encore, les fonds obtenus au moyen de semblables emprunts reviennent très chers. Si l'on consulte les rapports des établissements bancaires, on constate que les emprunts dans les Centrales de lettres de gage constituent dans la plupart des cas, aussi bien pour les banques cantonales que pour les établissements de crédit foncier privés, les fonds passifs les plus onéreux. En 1947, ils sont revenus, à 3 ¼ % et en 1948, le taux réclamé pour les nouvelles avances a varié entre 3,35 à 3,6 %. Si l'on ajoute à ces taux

la part aux propres frais généraux, le prix de revient de cet argent est tel qu'on peut se demander quel profit une banque en peut effectivement tirer. En tout état de cause, des emprunts aussi coûteux ne peuvent normalement pas être intéressants pour notre organisation, aussi bien pour les Caisses locales que pour l'Union.

Quant aux capitaux du Fonds central de l'A.V.S., ils ne peuvent être placés pour l'instant qu'auprès des banques cantonales garanties par l'Etat et n'entrent par conséquent pas en considération pour nous. En principe, cette manière de se procurer des capitaux restera toujours un pis aller. Pour ce qui nous concerne, nous avons toujours considéré qu'il était plus simple et plus rationnel pour nous de faire directement appel aux dépôts du public en compte courant, sur livrets d'épargne, sur carnets de dépôts et contre obligations. Ce mode de faire a été du reste en tout temps une particularité des banques suisses et une spécialité de l'économie financière de notre pays. Il nous permet d'obtenir de l'argent à un taux d'intérêt moyen, sensiblement plus bas que celui des lettres de gage, et ne nous oblige pas à aliéner nos meilleurs actifs.

La clientèle privée que nous nous sommes ainsi créée nous a également permis de recruter de bons débiteurs hypothécaires et de faire figurer ainsi dans notre bilan un actif de premier choix, offrant par surcroît un rapport supérieur de près d'un demi pour cent à celui que nous aurions pu obtenir si nous nous étions strictement limités aux opérations conventionnelles de placements en fonds publics et en titres.

Cette politique a fait ses preuves au cours de plus d'un quart de siècle et s'avère aussi bien du point de vue économique que de celui de la répartition des risques comme rationnelle et avantageuse.

\* \* \*

Je m'en voudrais de terminer sans exprimer aux Caisses affiliées ma sincère gratitude pour la confiance qu'elles nous ont témoignée l'année dernière ainsi que pour les agréables relations qu'il nous a été donné d'entretenir avec elles. Je remercie également notre personnel pour son zèle et sa consciencieuse collaboration.

Nous nous efforcerons de justifier constamment cette confiance par une gestion judicieuse et sûre des capitaux, en augmentant toujours les services que nous pouvons rendre aux Caisses, en faisant de notre Caisse centrale saine et prospère un inexpugnable bastion de l'indépendance et de la sécurité du raiffeisenisme suisse.

\* \* \*

*M. le directeur Heuberger, chef de l'Office fiduciaire et de révision de l'Union succède à M. Stadelmann pour la présentation de son rapport annuel.*

## Rapport sur la situation des Caisses affiliées et l'activité de révision

Un nouveau maillon a été ajouté à la chaîne des 45 années de succès et d'ascension continue du mouvement raiffeiseniste suisse.

Vous présenter un rapport sur ce qui s'est passé l'an dernier n'est pas seulement un grand honneur, c'est encore une vive satisfaction. [Légitime] satisfaction que procurent des résultats tangibles, fruits de la mise en pratique, dans la vie de tous les jours, de l'esprit d'initiative personnelle et d'entraide des classes moyennes rurales, piliers de notre démocratie.

\* \* \*



S'il nous est de nouveau possible aujourd'hui de proclamer déjà des résultats complets de l'exercice 1948, nous le devons à la promptitude exemplaire qu'apportent les Caisses locales à établir leurs comptes annuels et à nous les faire parvenir pour le 1er mars, date à laquelle à peu près le 100 % des comptes étaient en notre possession. Cette performance est la preuve éclatante de la bonne volonté et des réelles capacités qui sommeillent dans nos populations rurales et qui ne demandent qu'à être éveillées et mises en valeur.

Le nombre respectable de 25 fondations dans 9 cantons différents a porté **l'effectif des Caisses affiliées à 880**. Ce nombre a été sensiblement dépassé depuis et les perspectives actuelles permettent d'envisager un effectif de 900 Caisses en cours d'année. Vaud et les Grisons viennent en tête avec chacun 6 nouvelles Caisses tandis que le Valais, qui a enregistré encore 3 fondations, reste avec 120 Caisses au premier rang des cantons pour le nombre de Caisses.

Cette belle activité de fondation a certainement été stimulée par les encouragements et les exemples donnés par les Caisses du voisinage ainsi que par les résultats obtenus jusqu'ici. Mais elle découle aussi du fait que la population rurale se rend toujours mieux compte que seule une large coopération sur tous les plans lui permettra de surmonter les difficultés économiques des années plus maigres qui pointent à l'horizon.

Des centaines de communes ne sont pas encore dotées d'une caisse de compensation financière, indispensable à la vie économique rationnelle du village. Notre mouvement a ainsi encore de larges possibilités de développement.

**L'effectif des membres** a augmenté de 3000 en chiffre rond et atteint environ 90,000. Les  $\frac{3}{4}$  des nouveaux membres ont été recrutés par les anciennes Caisses.

Après avoir progressé régulièrement de 50-60 millions par an durant une série d'exercices, la **somme du bilan** augmente cette fois-ci de 40 millions en chiffre rond, soit de 5 %. Elle atteint 872 millions de francs. Les nouveaux capitaux proviennent exclusivement des dépôts du public, soit Fr. 30 millions en caisse d'épargne et Fr. 10 millions sur obligations. Le chapitre de l'épargne totalise ainsi Fr. 537 millions (soit le 61 % du bilan) répartis sur 362,000 carnets (augmentation 15,000). Bien que l'année ait été relativement favorable à l'agriculture, l'augmentation des dépôts d'épargne a quelque peu fléchi en 1948. Cela provient certainement du fait que les recettes de l'année ont été en partie utilisées par nos agriculteurs pour des acquisitions de machines et outils, des rénovations aux bâtiments et des améliorations foncières; une partie a naturellement été drainée par l'épargne forcée que représente l'assurance vieillesse et survivants.

Le besoin de crédit a été supérieur à l'afflux de nouveaux capitaux. Pour le satisfaire, les Caisses ont été contraintes de mettre à contribution les réserves de liquidité qu'elles avaient confiées à la Caisse centrale. Ainsi, les **placements hypothécaires** accusent l'importante majoration de 44 millions, leur volume atteignant ainsi Fr. 542 millions, ce qui représente le 62 % des actifs. Remarquable est le fait que les crédits des Caisses affiliées auprès de la Centrale rétrogradent de 2 millions; ils se chiffrent encore par Fr. 26 millions. Les Caisses n'ont pas d'autres engagements bancaires et aucun actif n'a dû être gagé au profit de tiers.

Après bonification d'un intérêt moyen de 4,88% aux parts sociales, le **bénéfice** de Fr. 3,27 millions, soit Fr. 210,000 de plus qu'en 1947,

a été versé intégralement aux **réserves**, qui dépassent quelque peu 35 millions de francs et représentent ainsi le 4 % du bilan. Ce résultat réjouissant a été obtenu, d'une part, grâce à la bonne utilisation des capitaux et à la prudente politique de placement qui réduit les pertes à un minimum, d'autre part, grâce aux frais généraux modestes résultant de l'administration gratuite des membres des organes dirigeants, frais qui n'absorbent que le 0,44 % de la somme du bilan. L'Union y a aussi contribué pour une part, les avantages de tous ordres qu'elle procure aux Caisses affiliées soit par la compensation des capitaux, soit par le service de révision, pouvant être évalués à plus d'un million.

Le **chiffre d'affaires** a été de 1849 millions de francs en 1,284,116 écritures, ce qui représente Fr. 107 millions de plus qu'en 1947.

Les assemblées générales des Caisses, bien revêtues et fréquentées, sont l'expression de la vie intense qui anime tout le mouvement raiffeiseniste.

\* \* \*

**L'Office fiduciaire et de révision** avec les différents services qui lui sont adjoints, tels que l'économat, la presse, la coopérative de cautionnement, etc., ont déployé de nouveau une activité intense l'an dernier.

Les 880 Caisses affiliées ont toutes été soumises à la révision professionnelle intervenue à peu près partout à l'improviste. Le résultat de ces révisions est satisfaisant, même très bon dans l'ensemble. Nos populations rurales ont donné une fois de plus la preuve de leur aptitude à gérer elles-mêmes leur épargne et leur crédit. Les frais occasionnés par les révisions et l'activité accessoire déployée exclusivement au profit des Caisses ont absorbé Fr. 403,111.— dont Fr. 291,000.—, ou le 72 %, ont été supportés par la Caisse centrale. Les émoluments de révision débités aux Caisses sont sensiblement inférieurs à ceux du tarif officiel de la Commission fédérale des banques.

Il nous est agréable de constater que le respect toujours strict des principes raiffeisenistes éprouvés reste le souci constant des dirigeants. Ces principes sont le bijou de la Caisse Raiffeisen et l'on ne s'en écartera à aucun prix. Nous avons dû toutefois corriger ici et là certaines fausses conceptions nées de la haute conjoncture et rappeler à certains comités ce que sont et ce que doivent rester les Caisses: des établissements complémentaires, destinés en premier lieu à satisfaire le crédit courant

d'exploitation et non pas des banques traitant toutes les affaires à tout prix. Tout comme la forme coopérative ne convient pas à n'importe quelle entreprise économique, les coopératives d'épargne et de crédit doivent rester dans leur cadre naturel, si elles ne veulent pas discréditer l'idéal coopératif et mettre à nouveau en discussion, et ainsi en danger, le problème d'une juste imposition fiscale du mouvement coopératif. La fidélité aux petites choses a aussi sa grandeur. Dans cet ordre d'idée, nous avons dû souligner également l'importance des prescriptions légales concernant la **liquidité**. Ces prescriptions n'ont rien d'exagéré; elles correspondent aux principes élémentaires de gérance prudente et prévoyante. Le mouvement raiffeiseniste suisse est parvenu à surmonter par ses propres forces, sans aucune aide de l'extérieur, les difficultés causées l'an dernier, durant l'été, par la pénurie de capitaux. A l'avenir encore, il maintiendra cette indépendance complète et se fera demain également un orgueil de n'aliéner aucune de ses valeurs. Cela suppose une politique de crédit prudente, tenant bien compte des possibilités effectives. Par ailleurs, les Caisses seront toujours bien inspirées de suivre les directives de l'Union, fruits d'un examen attentif et objectif de la situation, sous l'angle des expériences faites durant près de 50 ans.

Il est naturel que la pénurie d'argent de l'an dernier ait quelque peu mis en mouvement les **taux d'intérêts**. Il est logique que les Caisses Raiffeisen — qui ne gèrent que le 5 % environ seulement des capitaux que détiennent les établissements de crédit du pays — ne puissent pratiquer une politique personnelle de taux, mais doivent s'adapter aux conditions générales du marché de l'argent. En conséquence, elles ont amélioré quelque peu les conditions faites aux créanciers, la nécessité d'assurer une marge de gain suffisante obligeant certaines d'entre elles à hausser légèrement, en général d'un quart pour cent, les taux débiteurs. Les bénéficiaires de cette légère hausse, qui n'a rien d'alarmant et est absolument supportable par les débiteurs, sont les déposants d'épargne et les obligataires, auxquels personne ne contestera le droit légitime d'obtenir une légère amélioration de leurs revenus. Cependant la détente qui est intervenue dès lors sur le marché de l'argent, principalement ensuite de l'afflux de capitaux étrangers se chiffrant par milliard, a enrayé le correctif qui était en voie de s'opérer, de sorte que les taux bas actuels seront probablement maintenus. Comparativement à celui qu'on



La physionomie réjouie des officiels après l'assemblée  
(de gauche à droite: Dir. Heuberger, ministre Schumy, Dr Laur, Président Eugster,  
Dir. Stadelmann)

a connu au cours des cent dernières années, le taux hypothécaire actuel de 3 ½ % est non seulement modéré, mais encore extrêmement bas. Il ne serait pas équitable, dangereux même, qu'il fléchisse davantage, car le problème de l'argent à bon marché ne saurait être envisagé uniquement du point de vue unilatéral des débiteurs, mais encore du point de vue des épargnants. Concilier équitablement ces intérêts divergents, aussi dignes de considération les uns que les autres, restera une des hautes missions de la Caisse villageoise. Grâce aux réserves constituées au cours des années, nombre de Caisses sont déjà arrivées à de remarquables résultats dans ce domaine. Elles mettront tout en œuvre à l'avenir encore pour faire bénéficier leurs adhérents, épargnants et emprunteurs, de conditions les plus favorables possibles, sans toutefois négliger les prestations que pose le maintien d'un bilan sain et conforme aux exigences légales. Nous déplorons que la loi fédérale sur les banques permette à certaines officines qui pratiquent le petit crédit à taux usuriers de faire une publicité tapageuse dans la presse en offrant des taux exagérés pour l'épargne et les obligations. L'activité de ces établissements porte ombrage au sain développement de l'épargne et du crédit.

\* \* \*

Un mot de remerciement encore.

Nous rendons grâce à Dieu de la protection qu'il accorde à l'œuvre que le pionnier Traber a introduite dans notre pays, il y a 50 ans bientôt.

Nos remerciements vont aux organes dirigeants de nos Caisses pour leur collaboration précieuse. Nous les remercions de leur compréhension et estimons à leur juste valeur les services qu'ils rendent à la cause tout entière, services sans lesquels tous les efforts déployés par l'Union seraient vains. Nous remercions tout particulièrement les Caisses d'avoir adopté d'enthousiasme, l'an dernier, les nouveaux statuts; cet acte de fidélité à l'idéal Raiffeisen autorise la confiance en l'avenir et ouvre à notre mouvement des perspectives d'action toujours plus fécondes.

Nos remerciements vont également à notre personnel; le service de notre cause réclame de lui aussi du zèle et du dévouement dont il ne se départit pas, contribuant ainsi à rendre toujours plus agréables et fécondes les relations entre l'Union et les Caisses.

Une année de plus a passé, apportant des soucis et des peines, mais aussi des joies profondes. De beaux fruits ont été récoltés. Notre plus belle récompense est d'avoir pu aider notre prochain.

Bien qu'entièrement au service des classes rurales et libre de toute entrave politique ou autre, notre mouvement se heurte encore à certaines oppositions. En revanche, des milieux toujours plus larges lui témoignent leur estime. Ainsi, le nombre de cantons autorisant les placements des fonds pupillaires auprès des Caisses Raiffeisen augmente chaque année.

Justifions toujours cette confiance par une administration impeccable à tous égards, par notre fidélité aux principes et aux statuts.

#### Toujours plus — toujours mieux.

sera à l'avenir encore notre devise. Et notre ambition restera toujours : servir les classes laborieuses et servir ainsi notre chère Patrie.

\* \* \*

Le rapport de l'organe de contrôle de l'Union est présenté en allemand par

*M. le conseiller national A. Muller*, président, puis en français par *M. l'abbé Montavon*, membre du Conseil de surveillance.

Nous en reproduisons l'essentiel et les conclusions, nous réservant de revenir dans un prochain numéro sur certaines considérations générales énoncées.

### Rapport du Conseil de surveillance sur l'exercice 1948

Le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1948 ont fait l'objet d'une révision approfondie par le Conseil de surveillance, en collaboration avec la S.A. fiduciaire et de révision REvisa. Nous avons pu constater à cette occasion que les comptes annuels sont établis, tant à la forme qu'au fond, conformément aux prescriptions des lois, statuts et règlements, ainsi que le veut l'art. 19 de la loi fédérale sur les banques et les Caisses d'épargne. Tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre tâche nous ont été obligamment fournis et nous avons pu consulter librement les livres et les pièces utiles. **Le bilan et les comptes annuels correspondent à la vérité et nous avons pu constater avec satisfaction que tout est en ordre. Le bilan est sain et ne contient aucun actif dangereux ou même douteux.** Cette déclaration n'est pas faite à la légère, selon un simple rite, mais elle vous est donnée en pleine conscience de nos responsabilités envers vous. Un contrôle de caisse effectué à l'improviste a révélé une encaisse d'absolue conformité avec les soldes des livres. Aucun risque n'est perceptible et la constitution de la Caisse centrale peut être qualifiée de forte. Des réformes financières ne s'imposent d'aucune façon.

\* \* \*

Nous proposons à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

- 1) Le bilan au 31 décembre 1948 et le compte de profits et pertes de l'exercice sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables,
- 2) Le bénéfice de Fr. 608,344.68 est à répartir de la manière suivante :
  - a) Fr. 284,000.— paiement d'un intérêt de 4 % au capital social,
  - b) Fr. 300,000.— versement au fonds de réserve,
  - c) Fr. 24,344.68 report à compte nouveau.
- 3) Des remerciements sont exprimés aux Conseils d'administration, aux directeurs aux fonctionnaires de la Caisse centrale et de l'Office de révision pour leur travail consciencieux et fructueux.

\* \* \*

*Les différents rapports qui viennent d'être présentés sont acceptés sans discussion et l'assemblée unanime vote les résolutions telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.*

\* \* \*

Et l'ordre du jour se poursuit par le tractandum :

### Election complémentaire au Conseil d'administration

Pour repourvoir le siège laissé vacant au Conseil d'administration par le décès de M. Alfred Rubattel à Villarzel (Vaud), les organes de l'Union proposent la nomination de

*M. le syndic Fritz Maillard*, président de la Caisse de Corsier s. Vevey et président de la Fédération vaudoise.



F. Maillard, nouveau conseiller d'administration

Aucune contre-proposition n'étant faite, la candidature Maillard est acclamée par l'assemblée.

\* \* \*

A l'ordre du jour figure enfin la

### Revision de l'art. 11 des statuts de l'Union

Les modifications proposées concernent le droit de délégation à l'assemblée générale. *M. le directeur Heuberger* rapporte sur cette question.

La participation au Congrès annuel prend d'année en année plus d'ampleur et dépasse aujourd'hui déjà les possibilités de réception de la plupart des villes. Une réduction du droit de délégation des Caisses est devenue inévitable. La solution envisagée doit permettre au Congrès de se tenir alternativement dans chaque région du pays, comme le prévoient les statuts.

En conséquence les organes de l'Union proposent à l'assemblée de modifier dans les termes suivants, le droit de délégation stipulé à l'art. 11 des statuts :

**Chaque Caisse a droit à deux délégués pour la première centaine de sociétaires, plus un délégué pour chaque centaine ou fraction de centaine en sus, mais au maximum cinq délégués. Chaque délégué n'a droit qu'à une voix.**

Cette révision partielle des statuts de l'Union est adoptée sans discussion et sans opposition.

## Conférence de M. le ministre Schumy

### «Le Raiffeisenisme en Autriche»

Les objets statutaires étaient liquidés, les congressistes attendent encore le morceau oratoire qui leur est réservé et qui doit leur apporter la manne spirituelle et intellectuelle que réclame l'entretien de la flamme du raiffeisenisme. Ne connaissant pas de frontières, cet idéal se répand dans le monde entier par tous les mutualistes qui puisent aux sources de la charité chrétienne. Sous le signe du rétablissement des relations spirituelles raiffeisenistes internationales, cet honneur devait échoir à M. le ministre Schumy, ancien vice-chancelier d'Autriche, actuellement président des coopératives de son pays. Ancien élève de l'Ecole polytechnique de Zurich, M. Schumy est un ami et un admirateur de la Suisse. C'est d'ailleurs la première fois qu'un représentant d'une organisation raiffeiseniste étrangère prend part à nos assises.

Salué par une ovation, M. Schumy, d'une voix sincère, ne pouvant cacher son émotion ni sa joie, retrace l'éclosion de l'idée du crédit mutuel sous le principe de la solidarité telle qu'elle sortit du génie de Raiffeisen, puis son épanouissement sur la terre d'Autriche où elle ne cueillaient que des lauriers avant de connaître le calvaire de l'ère hitlérienne et de la grande guerre. Mais par leur fidélité aux principes fondamentaux, les Caisses Raiffeisen autrichiennes avaient acquis une structure si solide qu'elle leur permit de sortir triomphalement des épreuves. Chiffres en mains, l'orateur expose la configuration des Caisses d'Autriche, leur homogénéité, leurs luttes pour la sauvegarde de leur indépendance. Le sens démocratique éclairé des raiffeisenistes autrichiens a démontré que la véritable coopération est incompatible avec la dictature et qu'il est impossible d'étouffer le droit de libre disposition. Après l'orage et les graves perturbations, le soleil luit derechef sur le mouvement raiffeiseniste d'Autriche qui a su manifester une résistance à toute épreuve et qui a justifié pleinement la confiance dont il fut constamment l'objet. Reconnaisant ouvertement la haute valeur des Caisses Raiffeisen, le Gouvernement fédéral d'Autriche les soutient et les stimule dans la mesure de ses forces. N'est-ce pas la plus belle victoire assurant un avenir fécond ?

Prononcée dans un style populaire et avec l'accent d'une franche bonhomie, cette conférence obtint un succès complet. Alors qu'une agreste demoiselle couvrait l'orateur de fleurs, les applaudissements redoublaient en signe de sympathie envers les raiffeisenistes autrichiens vers qui vont tous nos vœux de paix et de prospérité sous la houlette de leur digne chef.

Aucune adaptation de la conférence ne fut prononcée en français. Par contre, le texte publié intégralement en un opuscule allemand et français fut distri-

bué à la sortie à tous les participants. Ils pourront ainsi plus longuement se pénétrer d'aussi fortes paroles. (Cette publication est à disposition des Caisses à l'Union, jusqu'à épuisement du stock).

\* \* \*

### La discussion générale

Elle est utilisée par M. Meier de Büren (Soleure). Tout en se ralliant au message du Conseil de surveillance sur la propagation de l'esprit d'économie, l'interpellateur dénonce le non-sens de la Confédération qui prêche ce même esprit d'épargne comme devoir patriotique tout en le tuant par une fiscalité excessive. A la Confédération d'en montrer le chemin et d'en fournir les moyens.

La discussion n'étant plus utilisée, le président prononce les paroles de clôture en intercedant la protection du Tout-Puissant, tandis que l'assistance, les yeux braqués sur la croix blanche, entonne l'Hymne national :

*Gardons avec fierté  
L'arbre au Grütli planté,  
La Liberté !*

Lentement, le flot des congressistes se disloque. Mais dans les cœurs vibrent encore à l'unisson les sentiments de la plus franche unité de pensée, de volonté pour la plus belle et noble cause.

### En croisière sur le lac de Brienz

Midi va sonner ! Les délégués rallient directement leurs hôtels respectifs pour y prendre le dernier repas prévu. Disons à l'honneur des hôteliers d'Interlaken que leur réception fut digne de leur renommée. Dans cette agape toute fraternelle, les congressistes des mêmes régions se coudoient et les amitiés se créent, s'expriment dans l'intimité la plus parfaite. On échange de bons propos, on se promet un prochain au revoir. Les chants du terroir fusent de toutes parts..

Mais l'horaire établi est implacable. C'est le moment de participer à la traditionnelle virée sur le lac de Brienz. Les congressistes romands s'embarquent sur le « Lötschberg » qui sera escorté du « Brienz » et du « Giesbach », la flotte entière disponible. On navigue sur l'eau d'un pur émeraude. Le lac bordé de rives escarpées a l'aspect grave et austère. On chante la patrie et le printemps dont les effluves donnent à la

nature un air de fête. Moments d'enchantement trop tôt passés. Sans escale, l'escadre rallie le point de départ et aborde le débarcadère. On met pied à terre pour occuper le train spécial qui prend tout aussitôt le départ.

Et le voile se baisse sur le 46e Congrès qui sera marqué d'une pierre blanche dans les annales du raiffeisenisme suisse. Les privilégiés qui y ont pris part y ont puisé un enthousiasme renouvelé pour leur idéal de solidarité au service de ces petites institutions d'entraide rurale garantissant l'indépendance de la communauté villageoise. Fx.

### Trois Caisses Raiffeisen Jurassiennes célèbrent leur Jubilé...

Les trois Caisses jurassiennes du Noirmont, de Montsevelier et des Bois viennent de terminer une première et importante étape de leur activité. Leurs dirigeants n'ont pas voulu manquer à la bonne tradition qui veut que les individus comme les sociétés marquent d'une pierre blanche les grands actes de leur histoire, à commencer par le premier quart de siècle d'existence. C'est l'occasion d'établir, à côté du bilan des chiffres le bilan moral de la vitalité déployée. Dans un retour en arrière, on fait valoir l'action créatrice et les efforts successifs, on se remémore les heures de succès comme les époques de difficultés, on se réjouit de la collaboration et de la ténacité manifestées et l'on puise un nouvel élan, garant de l'avenir.

Partout, dans les trois localités, ce fut vraiment la fête de famille organisée dans un cadre modeste mais solennel. Les autorités locales communales et paroissiales, voire scolaires, y prirent part. Hommage public fut rendu aux membres fondateurs, aux hommes de cœur et de dévouement qui furent sur la brèche dès la première heure, à ceux qui veillent encore avec un soin jaloux et avec un admirable désintéressement aux intérêts financiers et moraux de la communauté.

L'Union suisse qui fêtait aussi les 25 ans de fructueuse collaboration avec les trois institutions jubilaires avait délégué son représentant, M. Froidevaux, reviseur, à chacune des manifestations. Dans ses allocutions, M. Froidevaux s'attacha à mettre en relief les principes directeurs et chrétiens de l'œuvre Raiffeisen et souligna les points principaux de son programme. Il s'associa à l'hommage aux vétérans et, remettant à chaque Caisse le diplôme d'honneur jubilaire, il traça les perspectives d'avenir, car les réjouissances du jour ne doivent être qu'un nouveau point de départ.

Lorsqu'un membre d'une famille est en fête, toute la famille s'en réjouit. Aussi, la Fédération jurassienne ne pouvait manquer de participer aux fêtes de trois de ses plus anciennes sections. Aux heureuses jubilaires, le président, M. Léon Membrez, directeur à Loveresse, avait tenu à apporter ses vœux et félicitations et ceux de toute la Fédération. Il releva spécialement les mérites de ces premières Caisses qui accomplirent un travail de pionnier dans le Jura. Leurs succès fut la providentielle bonne nouvelle qui devait répandre sa féconde semence en terre jurassienne. Et pour marquer ostensiblement

la gratitude des Raiffeisenistes de la Fédération, il remit à chacune des trois Cais- ses un plateau de bois dédié et sculpté aux armes du Jura.

Dignement tenues, ces trois réunions com- mémoratives laissèrent une forte et dura- ble impression aux participants. Voici en- core les quelques caractéristiques qui les marquèrent.

\* \* \*

**Le Noirmont.** C'était le samedi, 5 mars, à 19 heures. Soirée lumineuse par un froid de Sibérie. On est à 1000 m. d'altitude; le baromètre marque 20 degrés sous zéro. Cependant, sur 102 membres, on a compté 92 présences. La grande salle de l'Hôtel du Soleil est juste assez spacieuse pour contenir l'assistance. Elle est gracieusement décorée et fleurie. Sur le fond, derrière les autorités, la croix suisse est encadrée des armoiries communales et jurassiennes, le tout sur un champ de sapinette.

La 25e assemblée générale déroule rapi- dement son ordre du jour ordinaire. Des



3 rapports bien documentés qui y furent représentés, nous relevons le chiffre du bilan, Fr. 486,602.— avec ses Fr. 13,209.— de réserve. Les 300,000.— d'épargne sont répartis sur 212 livrets. Pour marquer le 25e anniversaire, l'assemblée décide, sur proposition des Conseils, de faire cadeau d'un livret d'épargne de Fr. 10.— à tous les enfants des membres (Fr. 5.— à ceux des non-membres) nés pendant l'année jubilaire.

Pendant la distribution de l'intérêt des parts sociales, les tables se garnissent. Tous les participants vont déguster un substantiel souper arrosé du verre de l'amitié. La soirée commémorative est ouverte. Le président du Comité de direc- tion, M. Jos. Froidevaux, dirige avec tact et bonhomie les effluves oratoires. Il salue l'assistance en fête et spécialement les invités, délégué de l'Union suisse, président de la Fédération et autorités locales.

La tâche de chroniqueur des 25 ans d'ac- tivité de la Caisse est dévolue à M. Albert Paratte, président du Conseil de surveil- lance. Cet exposé historique, morceau prin- cipal de la manifestation, n'aura déçu per- sonne. M. Paratte a fouillé procès-verbaux et rapports de révision; il a questionné les pionniers et, d'une plume alerte et bien dirigée, a retracé la naissance de la Caisse puis les péripéties heureuses comme les difficultés surgies pendant son premier quart de siècle d'existence.

Et l'on apprend que l'initiative de la fondation sortit du groupe social de l'épo- que, l'Union romande des travailleurs catholiques, qui voulait doter la paroisse d'un établissement financier indépendant pour ses propres besoins. On fit appel à un spécialiste en la matière, M. Puipe, cham- pion du mouvement Raiffeisen en terre va- laisane, actuellement encore président de la Fédération du Valais romand. C'était le

14 avril 1924. De la notion de projet on passait d'enthousiasme à la réalisation pratique. 24 citoyens donnaient leur adhé- sion. De ce groupe, 18 ont disparu, dont le premier président, M. Jules Cattin et leur mémoire est justement honorée. Les 6 fon- dateurs encore présents furent l'objet d'une vive ovation.

Et le chroniqueur de rappeler l'époque héroïque du début, la crise agricole avec son cortège d'assainissements, période sombre pour la Caisse mais pendant laquelle les dirigeants, les coudes serrés, avaient trop confiance en la justesse de leur cause pour ne jamais se laisser gagner par le découra- gement. Rappeler que tous ces efforts ont été accomplis à titre tout à fait honorifi- que pour la simple gloire d'un idéal, c'est rappeler la reconnaissance due à ces braves. Honneur à eux! Et l'orateur termine son exposé historique par une note des plus optimistes: la Caisse est en période de plein succès entre les mains de l'habile argen- tier, M. Gigandet. Son avenir ne peut être assuré que dans la fidélité aux principes et dans la confiance en la Providence.

Après le délégué de l'Union suisse et le président de la Fédération, des personna- lités amies prennent encore la parole. M. le maire et député Maurice Maître voit dans la Caisse Raiffeisen un élément constructif précieux de la communauté villageoise. Il apporte les félicitations et les vœux des au- torités locales à la Caisse jubilaire dont per- sonne ne saurait plus ignorer les bienfaits. On entend encore les congratulations de M. Gaston Aubry qui fut le président des séan- ces d'orientation et de constitution. Mais on attend surtout la voix de celui qui fut le véritable réalisateur, l'âme de la Caisse, le premier caissier, M. Emile Gigon. Il nous reporte dans l'atmosphère de 1924, époque où l'on sentait le besoin de concrétiser l'es- prit de solidarité, de charité chrétienne. Mais la lutte était vive. La Presse de la contrée reflétant l'opinion d'un établis- sement bancaire qui par la suite a passé par les affres d'un pénible krach, ne disait-elle pas: «Il s'est constitué au Noirmont un institut financier dangereux». Partie de zéro, la galère a vogué contre vent et ma- rée. Elle a résisté à toutes les épreuves et cueille aujourd'hui le fruit de la sagacité des pionniers. L'ovation dont M. Gigon fut l'objet lui a démontré que ses mérites ne sont pas oubliés.

Des chants de l'ami Victor et des chœurs spontanément sortis de l'assistance avaient judicieusement encadrés les discours. Et c'est dans cette ambiance de réjouissance toute familiale que le président met le point final à cette belle et bonne soirée alors qu'éclatent les accents: «Les Montagnards sont là...».

\* \* \*

**Montsevelier.** Dimanche, 6 mars, à 15 h. 30. L'accueillante salle paroissiale, élégamment décorée pour la circonstance, se remplit d'une foule sympathisante. C'est toute la population qui est en fête. On a même laissé entrer les enfants de la classe supérieure avides de prendre part à un événement de la vie locale dont ils seront tantôt les ac- teurs. Les fringants uniformes des musi- ciens et les visages juvéniles des chanteu- ses et chanteurs du Chœur mixte jettent une note de gaieté dans l'atmosphère solen- nelle du moment. Le portrait du pionnier Raiffeisen, le vénéral doyen Traber, trône à la place d'honneur entre les drapeaux suisse et jurassien.

Sans retard, on passe aux actes. La fan- fare ouvre les feux. Puis la 25e assemblée générale se déroule selon le rite habituel. Tout souriant, le bon Pierre Cattin, prési- dent de direction, adresse à tous les sou-

haits de bienvenue. De la bouche des deux présidents et du caissier on apprend que le bilan se monte actuellement à Fr. 226,921.— avec Fr. 4,735.— de réserves, chiffres élo- quents pour un petit village de 66 Raiffei- senistes.

Mais on attend avec une curieuse impa- tience la partie commémorative. La jeunesse ardente fait irruption sur la scène; c'est le Chœur mixte dont les voix claires et sonores font entendre des airs du Jura, l'amour de la terre et le bonheur de la vie.

Puis on assiste au déroulement du film des 25 ans d'activité de la Caisse locale, film vivant présenté par le si compétent président de l'organe de contrôle, M. Cué- nat, instituteur. C'est une œuvre d'un réalisme objectif parfait qui mérite des éloges.

Le plus simplement du monde, la Caisse a pris naissance du désir de quelques ci- toyens de réaliser la doctrine chrétienne de la solidarité et d'entraide communautaire dans le domaine de l'épargne et du crédit rural. Pas de propagande, pas de «confé- rencier-canon». On a entendu parler de l'Union suisse de St-Gall; on a fait venir quelques spécimens des statuts, on les a étudiés, puis, un soir, c'était la St-Joseph de 1924, 40 villageois entourèrent le groupe des initiateurs. Le tout jeune instituteur de l'époque, M. Aimé Surdez, présente le sujet, parle du crédit rural, lit et commen- te avec compétence et ardeur les statuts- type et, sans appareil, l'œuvre est d'emblée mise sur pied. Des 21 fondateurs, 9 repo- sent en paix — une messe sera dite en leur mémoire — 6 ont quitté les rangs, aban- donnant la barque au moment d'un danger passager et les 6 autres sont encore là, vaillants, convaincus. Leurs noms procla- més sont inscrits au tableau d'honneur.

Puis le chroniqueur s'enfonce dans la vie active de la Caisse. Il retrace la période sans faste du début, la lente montée des chiffres, mais s'arrête tout crac devant le précipice béant que vient d'ouvrir une bre- bis galeuse et perverse: période tragique. Œuvre humaine, la barque est en butte à la faiblesse humaine. Mais halte là! On a compté sans la perspicacité des dirigeants sans leur courage, sans leur volonté bien définie de résister à la tempête. Devant le danger on bande les énergies. Aidée et gui- dée par l'Union dont on a apprécié les ser- vices et les sages conseils, la barque remon- te rapidement le courant et arrive à bon



port. Une ère nouvelle va commencer. En- richie de l'expérience douloureuse, la caisse va sortir mûrie et florissante du creuset de l'épreuve. Entre les mains du caissier actuel, M. le maire Ackermann qui s'est trouvé là au moment propice, l'institution jouit de la pleine confiance de tous et remplit enfin pleinement la mission que lui avaient fixée les fondateurs. Et c'est par un chant de reconnaissance envers les vétérans, envers les dirigeants actuels et le si méritant Pierre Cattin, président, qui n'a jamais voulu lancer le manche après la cognée, envers la bonne mère l'Union suisse qui secourut son enfant dans la dé-

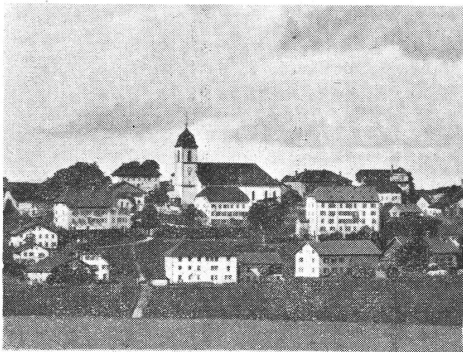
trousse, et par un appel à la protection de la Providence que le chroniqueur arrête son film qu'il reprendra au prochain quart de siècle.

Et les orateurs de suivre, apportant félicitations et vœux. Après le délégué de l'Union, le président de la Fédération remet le traditionnel portefeuille au président fondateur, M. Pierre Cattin pour ses 25 ans d'activité ininterrompue à la tête de l'institution. Puis M. Xavier Koller parle au nom des autorités locales. Le méritant pionnier, M. Aimé Surdez, instituteur actuellement à Courtemaître, retenu chez lui par une grippe insidieuse, a adressé une lettre de regret de ne pouvoir être de la fête et y joint ses vœux de prospérité pour l'association. La fanfare joua l'hymne national que reprend, debout, toute l'assistance.

Le cortège se forme, fanfare en tête, en direction de l'auberge du village où un modeste goûter est servi aux sociétaires et invités. Là, libre cours est laissé à la joie pendant la fête familiale agrémentée des productions de la musique et du Chœur mixte. Ce 25e anniversaire aura produit une profonde impression sur les participants et il en ressortira un renouveau d'activité pour l'institution.

\* \* \*

**Les Bois.** Le dimanche 20 mars, à 14 h. 30, sociétaires et invités sont réunis à l'Hôtel de la Couronne. Les visages reflètent un



air de fête: c'est la 25e assemblée générale ordinaire. Les tractanda statutaires ne donnent lieu à aucune délibération particulière. Les rapports présidentiels et celui du caissier relèvent l'excellente situation du bilan de Fr. 417,458.— avec ses Fr. 11,327.— de réserves. La Caisse est en pleine période de prospérité. Son service d'épargne se signale spécialement réjouissant.

Après un court intervalle qui permet au caissier de liquider la répartition des intérêts des parts sociales puis à l'hôtesse de faire couvrir les tables d'un succulent goûter, la partie commémorative s'ouvre par le salut de bienvenue du sympathique et bien en verve président de direction, M. Albert Boillat. Les sociétaires avec leurs autorités locales, M. le curé Sauvain et M. le maire Cattin, entourent les invités, les délégués de l'Union et de la Fédération jurassienne.

La mission de passer en revue l'activité de la Caisse durant son premier quart de siècle incombe au président de direction, M. Boillat. Il le fait avec aisance, ayant lui-même vécu cette période entière au sein des Conseils. Le procès-verbal de fondation nous reporte à l'époque. Des courants sociaux souvent contraires se disputent leur influence. Aux Bois se constitue un cercle d'études dans lequel on discute les enseignements de l'éminent sociologue que fut l'abbé Dr Savoy. Décision y est prise de mettre en pratique la théorie de la coopération dans le domaine financier. Un spé-

cialiste des Caisses Raiffeisen arrive du Valais apportant des données techniques et pratiques et son expérience déjà fructueuse, le bon papa Puippe, président de la Fédération valaisanne des C.R. C'était le 23 décembre 1923. Sept vaillants citoyens s'inscrivent d'emblée et la Caisse va se mettre à l'œuvre. Ces braves dont 5 sont encore présents recueillent, ce jour, le fruit de leur esprit éclairé et de leur volonté de faire le bien de la communauté. Ils sont particulièrement à l'honneur.

Les débuts furent lents, pénibles. Il fallut tenir pendant la période de crise. Les assainissements furent particulièrement nombreux aux Bois. On galvanisa les énergies, le soleil revint après la tempête et le 25e anniversaire se célèbre aujourd'hui dans la joie et la prospérité.

Des orateurs tiennent à ouvrir leur cœur et à exprimer leurs sentiments. Le plat de résistance est réservé tout d'abord au délégué de l'Union; puis c'est le président de la Fédération qui distribue louanges et cadeaux, le portefeuille aux 2 vétérans ayant 25 ans d'activité au sein des organes dirigeants, M. Albert Boillat, président et M. Stanis Bourquard, caissier. M. le curé Sauvain, président de surveillance rappelle les mérites de ses confrères, l'abbé Dr Savoy et le curé de l'époque, M. l'abbé Juillard M. Kubler qui fut l'âme du mouvement de fondation et le premier président et M. Huot, son bras droit et premier caissier remémorent des souvenirs intéressants et se félicitent de voir que la sémence déposée a donné naissance à un arbuste maintenant solide et capable de braver la tempête. Tous deux sont entourés de la reconnaissance des sociétaires. M. le maire Cattin clôt la série des discours sur le thème: L'argent de la commune au service de la commune et remercie la Caisse tribulaire des avances précieuses qu'elle distribue à toute la population.

Mais le temps a passé rapidement dans cette atmosphère réconfortante et les cœurs sont en liesse quand l'inépuisable président félicite chacun et tous à la fois et met le point final en pensant à l'avenir de l'institution et donnant rendez-vous au prochain quart de siècle, au cinquantième...

\* \* \*

Trois jubilés, trois manifestations encourageantes qui consacrent 25 ans de dévouement, de sacrifice librement consenti, de collaboration dans la paix et la concorde. Ce fut partout un acte de foi, d'attachement. Ce fut la promesse de conserver les bénéfices acquis et appréciés à leur haute valeur et de tendre toujours plus les ressorts des intelligences et des volontés en vue des conquêtes à venir. Fx.

## Un jubilé aussi en Valais...

**FULLY** (Valais)

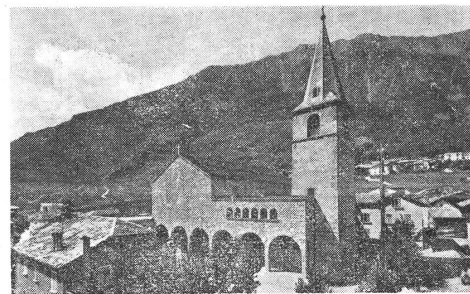
L'excellence des produits de son sol, ses vins, ses fruits, fraises, asperges, etc., ont porté bien loin à la ronde la renommée de ce village sis au cœur de cette région de la vallée du Rhône que de grands travaux de dessèchement et de défrichement ont transformée petit à petit, au cours des vingt dernières années, en un véritable jardin d'Eden. Des capitaux considérables ont été employés pour cette mise en valeur, de sorte que malgré la richesse apparente, les cultivateurs ne s'en tirent que par un labeur acharné, un sens avisé du commerce et une coopération bien organisée. Fully possède naturellement aussi sa Caisse Raiffeisen qui a collaboré à ce développement par les prêts et crédits qu'elle a consentis à ses sociétaires. L'étape d'édifica-

tion est aujourd'hui plus ou moins terminée. Il reste maintenant à consolider les situations, à amortir les dettes. Alors seulement le village connaîtra une véritable et saine prospérité.

Le dimanche 20 mars, à 2 heures de l'après-midi, par une radieuse journée d'avant printemps, les sociétaires de la Caisse locale étaient réunis au Collège pour l'assemblée générale ordinaire et la commémoration du 25e anniversaire de fondation.

Sous l'habile direction de M. Terretaz, président, l'ordre du jour administratif est rapidement liquidé. On entend la lecture du procès-verbal et de suggestifs rapports des organes responsables, puis les comptes sont adoptés conformément aux propositions du Conseil de surveillance. La somme du bilan se monte à Fr. 909,800.—; la Caisse a traité l'an dernier pour Fr. 700,000 d'affaires et réalisé un bénéfice de Fr. 3,480.— qui a porté les réserves à Fr. 47,300.—.

La manifestation commémorative débute par des productions fort goûtées de la Société de chant la Cécilia, puis M. Ed. Dorsaz, qui fut le premier caissier, fait un remarquable historique de l'institution, rappelant les péripéties de la fondation, les efforts persévérants et dévoués déployés par les dirigeants pour réaliser au mieux les buts économiques et éthiques de l'œuvre. Il adresse un vibrant hommage aux membres fondateurs. Si réjouissants que soient les résultats qu'elle a déjà enregistrés



jusqu'ici, la Caisse n'a certainement pas encore exploité toutes ses possibilités de développement. Ce sera la tâche de demain!

Le président félicite et remercie spécialement M. Dorsaz à l'occasion de ses 25 ans d'activité au sein des organes dirigeants et aux applaudissements chaleureux de l'assemblée il lui remet une pièce d'argenterie comme témoignage de la reconnaissance de la Caisse.

M. Serex, vice-directeur, ouvre la série des toasts en apportant le cordial message, les félicitations et les vœux de l'Union Raiffeisen suisse à la Caisse jubilaire, à laquelle il délivre le traditionnel diplôme d'honneur pour 25 ans de sociétariat, en rappelant les principes directeurs du programme d'action Raiffeiseniste.

C'est ensuite au tour de M. Puippe, président de la Fédération du Valais romand, de congratuler la jubilaire. Il évoque tout d'abord les grandes figures de Raiffeisen et de Traber et charme l'auditoire par ses reminiscences souvent pleines d'humour de pionniers de la cause en Valais; puis avec cette autorité toute paternelle que lui confèrent ses éminents mérites, il adresse des exhortations d'une haute élévation de pensée, en mettant spécialement l'accent sur la nécessité de l'amour chrétien du prochain, de la concorde et de l'union de tous les hommes de volonté, afin de faire front aux forces spoliatrices de l'athéisme et du communisme, à ce carrefour de la civilisation où nous nous trouvons.

M. Carron, président de la commune —

'actuel président du Grand Conseil — apporta le témoignage de la sympathie des autorités en remerciant les fondateurs et les dirigeants de la contribution qu'ils ont apportée au développement économique et social de la commune; il salue dans les Caisses Raiffeisen un élément de libération du village valaisan toujours jaloux de son autonomie.

On entendit encore M. M. Lonfat (Chartrat), Roduit (Saillon) et Farquet (Vollèges) qui transmièrent les félicitations et les vœux de prospérité des Caisses voisines, ainsi qu'un sociétaire, M. Robert Taramarquez qui souligna les services rendus par la Caisse et remercia le caissier et ses membres du comité de tout le dévouement qu'ils déploient.

Et cependant que la Cécilia fait entendre des chants du terroir, l'assistance fait honneur à une savoureuse collation jubilaire.

Puisse la Caisse de Fully connaître toujours la prospérité que seule garantit l'effort personnel dans le cadre des principes Raiffeisen éprouvés. S.

## Nouvelles des Caisses affiliées

### GOUMOENS-LA-VILLE (Vaud)

La 30e assemblée générale de la Caisse locale s'est déroulée le mercredi, 23 mars, à 20 heures, à la salle de commune, sous la présidence de M. Jules Bolomey, président.

Les trois rapports statutaires ont fait ressortir la situation florissante de l'institution qui remplit pleinement sa mission sociale dans notre communauté autonome. Forte de 83 sociétaires, son bilan ascende à Fr. 1,363,909.— avec un total de réserves de Fr. 71,711.—. Cette fortune collective sagement amassée favorise la fixation de taux fort avantageux. Les dépôts d'épargne de Fr. 1,073,857.— se répartissent sur 365 livrets pour une population de 550 habitants.

Cinq membres dirigeants faisant partie des organes de la Caisse depuis sa fondation ont été chaleureusement félicités et remerciés. Le délégué de l'Union, M. Froidevaux, reviseur, leur a apporté le message des organes centraux de Saint-Gall et leur a remis le cadeau traditionnel « pour 30 ans d'activité fidèle au service de la cause raiffeiseniste ». En voici le palmarès :

Jules Bolomey, président,  
Auguste Bezençon, caissier,  
Robert Mermoud secrétaire,  
Edouard Narbel, membre,  
Frédéric Bezençon, membre.

Cet esprit de continuité n'est-il pas le témoignage du haut idéal qu'incarnent nos Caisses en même temps que celui du sens civique de nos élites ! Il fait honneur à notre petite cité villageoise et il valait la peine de le citer en exemple. Fx.

### GOLLION (Vaud)

Le 14 avril, lors de son assemblée générale, notre Caisse de crédit mutuel a fêté avec enthousiasme la 30e année d'activité de son dévoué président du Comité de direction, **M. Emile Résin**. Agé de 82 ans, il dirige notre petite banque de village avec une énergie et un dévouement inlassables. A cette occasion, le caissier F. Chapuis lui remit, de la part de l'Union suisse, une lettre de félicitations et un magnifique volume dédié « Le paysan suisse et son œuvre » du Dr Laur, ceci pour 30 ans de dévouement à la belle cause raiffeiseniste.

Puis, M. Eugène Monachon, vice-prési-

dent, en termes excellents, remercia M. Résin et lui remit, de la part de la société, quelques bonnes bouteilles enrubanées de vert et blanc.

Le jubilaire, très ému, remercia vivement chacun et la soirée se termina dans la joie et dans les chants.

Merci encore à celui que nous appelons familièrement « l'Oncle Emile » et... santé ! F. Ch.

### ST-MARTIN (Fribourg)

Le dimanche 24 avril, à l'issue de son assemblée générale ordinaire, la Caisse Raiffeisen de St-Martin a fait une manifestation célébrant le 40ème anniversaire de sa fondation. Si elle fut l'occasion de rappeler le souvenir de nombreux membres disparus, la cérémonie permit de rendre un témoignage de vive reconnaissance à douze vétérans, membres fondateurs de la Caisse : MM. Joseph Molleyres, Joseph Vial, Léon Bossel, Jean Sonney, Léon Maillard, Joseph Vial, Placide Vial, Léon Vial, Célestine Maillard, Charles Meille, Amédée Currat et Jules Monney. On leur remit un diplôme. De plus, un superbe plat souvenir fut offert à M. Joseph Molleyres président et Joseph Vial vice-président, qui firent partie du Comité depuis 40 ans.

Plusieurs orateurs relevèrent les mérites acquis par ces ouvriers de la première heure : M. le curé Baeriswyl qui lut en outre un rapport d'une haute tenue morale de M. le président Molleyres ; M. Pierre Maillard caissier ; M. Boverat syndic de Besencens ; M. Léon Bossel ; M. Paul Vial ; M. Hilaire Vial député, et enfin M. Froidevaux, reviseur, qui, par privilège tout spécial, fut délégué à notre soirée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. Il félicita M. P. Maillard caissier pour l'excellente tenue de ses comptes qui révèlent des chiffres réjouissants : mouvement général : 1,923,554.—; dépôts d'épargne (546 carnets) : près d'un million ; réserve à fin 1948 : 82,861.—; nombre de sociétaires : 129 qui, ayant compris l'idéal raiffeiseniste et sa mission éducative, ont conduit notre Caisse à des résultats de plus en plus brillants et sur lesquels il est permis de fonder les plus belles espérances ; à ces vaillants fondateurs, il adressa les félicitations et le témoignage de gratitude de l'Union.

Ce fut par un souper servi par Mme Charrière, dans une ambiance familiale, au milieu des chants et des joyeux propos, que se termina cette soirée.

P. Simonet.

### LA COTIERE (Neuchâtel)

L'assemblée annuelle statutaire s'est réunie le 29 mars sous la présidence de M. Robert Jeanneret, président du Comité de direction.

Après un fort intéressant rapport de M. Jeanmeret, le caissier présente les comptes de 1948. Le bilan atteint Fr. 202,491.—. Le mouvement des fonds se monte à Fr. 379,123.—. Les dépôts des créanciers accusent Fr. 147,807.—. Quant à l'actif, il comprend notamment des prêts hypothécaires en premier rang pour Fr. 114,643.—; un placement à terme à l'Union de Fr. 50,000.—. Le boni d'exercice versé au fonds de réserve se monte à Fr. 619,82.

Après lecture du rapport du Conseil de surveillance présenté par M. Samuel Desaulles, président, l'assemblée vote à l'unanimité la gestion de 1948 avec remerciements aux organes dirigeants.

L'ordre du jour prévoyait encore la nomination du nouveau caissier. M. Jean-Aimé Cuche, garde-forestier, à Villars, remplacera M. Edmond Muller, démissionnaire, pour cause de départ de la région.

### FINHAUT (Valais)

En ouvrant l'assemblée générale du 13 mars dernier, M. Charly Lugon-Moulin, vice-président, peut saluer 28 sociétaires et de nombreux sympathisants. Il se réjouit tout spécialement de la présence de M. le Rév. Chanoine Favre, chef spirituel de la paroisse, qui tient à manifester son intérêt envers notre œuvre sociale.

Le procès-verbal des assemblées des 4 avril et 11 novembre 1948, présenté par notre dévoué secrétaire, est adopté sans discussion. Puis M. Ch. Lugon-Moulin donne lecture du rapport du Comité de direction. Dans un tour d'horizon dépassant le cadre de la commune et du pays, le président constate que 1948 n'a pas encore apporté la solution tant attendue des problèmes en suspens. Comment vouloir établir la paix alors que notre pauvre monde s'éloigne toujours de plus en plus de l'idéal chrétien de charité et d'amour du prochain ? Du néant Dieu créa le monde. Il le peupla d'hommes faits à son image. Il leur permit de s'affranchir de certaines lois physiques par les inventions successives qui illuminèrent l'histoire. Son ascension au lieu de rapprocher l'homme de son Créateur, lui fit perdre la tête. Non seulement on ne veut plus vivre avec Dieu, mais même contre lui. Et après cela l'homme s'étonne des retentissantes faillites périodiques auxquelles il assiste impuissant ! L'orateur parle ensuite de l'œuvre modeste de Raiffeisen qui se développe et porte des fruits justement à cause de son inspiration chrétienne. Après une revue de la situation économique du pays, le président de l'assemblée proclame les chiffres principaux du dernier bilan. Au 31 décembre 1948 les fonds confiés à la Caisse de Finhaut totalisaient Fr. 267,000.—. Le chapitre principal est celui de l'épargne : Fr. 190,000 sur 188 carnets. En 432 opérations le caissier a traité Fr. 390,000 d'affaires. Un bénéfice appréciable de Fr. 1449 a été ajouté aux réserves qui passent ainsi à Fr. 7167.—. Ce petit capital, propriété de la communauté raiffeiseniste, travaille absolument gratuitement et permet aujourd'hui déjà de couvrir une partie des frais généraux. Mais la population de Finhaut ne se borne pas à confier à « sa » Caisse son épargne. Elle l'utilise encore pour satisfaire ses besoins de crédit. Ainsi 34 débiteurs ont emprunté près de Fr. 200,000.—. Le solde est déposé à la Caisse centrale et constitue la bonne liquidité nécessaire à tout établissement de crédit. M. Ch. Lugon-Moulin termine son excellent rapport en relevant les innombrables services que rend déjà notre institution d'épargne et de crédit dans notre petit village montagnard.

Par acclamations l'assemblée remercie chaleureusement le rapporteur pour son intéressant et documenté rapport.

La lecture des comptes est suivie attentivement ainsi que l'exposé du caissier, M. L. Lonfat, qui profite de l'occasion pour faire un appel en faveur de l'épargne personnelle. Malgré toutes les assurances et l'AVS l'épargne volontaire restera à l'avenir encore à la base de l'indépendance des individus. Notre excellent caissier, vivement applaudi termine en formant des vœux pour les futurs succès de notre Caisse, espérant que de nombreux déposants qui ne font pas encore partie de la Caisse, se décideront bientôt à signer un bulletin d'adhésion.

M. S. Vouilloz, secrétaire du Conseil de surveillance présente le rapport de cet organe. Sur la base des constatations faites ce Conseil peut déclarer en toute conscience que les principes raiffeisenistes sont strictement appliqués. Les débiteurs s'acquittent consciencieusement de leurs obligations. Les actifs sont bons. Les résolutions

du Conseil de surveillance sont adoptées à main levée, avec remerciements aux organes responsables.

Dans les divers un sociétaire prie le caissier de renseigner l'assemblée sur le fonctionnement de l'impôt anticipé. Notre caissier répond de bonne grâce et en connaissance de cause. N'est-il pas en effet un de ces agents., bénévoles du fisc fédéral ?

Après paiement de l'intérêt des parts sociales l'assemblée est close.

Sans fleur ni musique, notre assemblée générale s'est déroulée dans la simplicité montagnarde. Par l'élévation de pensée des rapports présentés, et la dignité dans laquelle elle s'est tenue, elle est une des plus intéressantes réunions de l'année. Ainsi, à côté de son but matériel, direct, notre bonne Caisse contribue à élever le niveau intellectuel et à élargir la formation générale de nos populations. Elle reste ainsi bien fidèle à sa devise *servir*.

## Le marché de l'argent et les taux d'intérêt

Nous avons signalé, dans nos dernières chroniques, l'aisance que reprenait peu à peu le marché de l'argent. Au cours des derniers mois, la liquidité a progressé à un rythme toujours plus accentué et il y a aujourd'hui de nouveau pléthore de disponibilités. Les avoirs sans intérêts en compte de virement à la Banque nationale suisse, qui étaient de 1245 millions au début de l'année, totalisaient de nouveau 1811 millions à fin mai. Le nouvel afflux de capitaux se concentre dans les grandes banques des centres industriels ; les fonds déposés ont le plus souvent un caractère instable et constituent une masse flottante sur compte à vue. Cet argent ne peut en général pas être investi à long terme. S'il reste de ce fait en dehors du mouvement des prêts hypothécaires, il exerce toutefois son influence sur les taux. C'est ainsi qu'en bourse les cours sont nettement à la hausse, ce qui ne va pas sans poser des problèmes forts embarrassants au public de placement qui voit ainsi ses revenus diminuer d'une façon inquiétante. Le rendement des fonds publics dits « standard » est aujourd'hui de 2,64% seulement. Profitant de la conjoncture favorable la Confédération vient de décider l'émission d'un nouvel emprunt public de 100 millions à 25 ans de terme sur la base d'un taux de 3% seulement à un cours d'émission de 101% plus impôt fédéral. Les banques n'acceptent de nouveau plus que parcimonieusement de nouveaux placements du public contre obligations de caisse et ne concèdent encore un taux de 3% qu'à 6, 8, 10 et même 12 ans de terme et cela souvent seulement en cas de conversion.

L'abondance de capitaux qui se concentrait tout d'abord dans les banques des grandes places commerciales et in-

dustrielles gagne petit à petit les banques cantonales, et même certaines banques régionales. Dans les régions agricoles où les Caisses Raiffeisen exercent leur activité, la formation des capitaux ne bénéficie pas de ces apports exceptionnels et reste dépendante de l'épargne quotidienne, plus lente, mais plus sûre et plus stable.

Le problème d'un endiguement de l'afflux des nouveaux capitaux ne se pose naturellement pas pour les Caisses Raiffeisen qui continueront à recevoir tous les dépôts, provenant de leur circonscription ; en revanche, les offres de capitaux qui leur parviennent du dehors (elles ont tendance à augmenter) seront directement refusées, dans l'intérêt même de la Caisse.

Mais ce qui importe c'est que les Caisses Raiffeisen aient bien conscience de l'évolution des taux qui se produit et *adaptent rapidement et pleinement leurs taux d'intérêts créanciers aux conditions générales actuelles*. Cela vaut tout spécialement pour la réception des nouveaux dépôts contre obligations, où l'on ne bonifiera normalement plus que 3% et à 5 ans de terme au moins. (Extraordinairement 3 ¼%).

## Extrait des délibérations

### des séances des Conseils d'administration et de surveillance de l'Union du 15 mai 1949 à Interlaken

- 1) Le président Eugster fait l'éloge funèbre de Joseph Liner, ancien président de l'Union, décédé le 13 avril 1949. Le défunt a servi fidèlement la cause raiffeiseniste durant plus de 40 ans et rendu d'inappréciables services à notre association.
- 2) Les conditions d'admission étant toutes dûment remplies, les Caisses suivantes, récemment constituées, sont admises dans l'Union :  
*Brienz* (Grisons) et  
*Krattigen* (Oberland bernois).  
9 fondations sont déjà intervenues en 1949 et l'Union compte aujourd'hui 889 Caisses affiliées.
- 3) Statuant sur les affaires où il est appelé à se prononcer spécialement, le Conseil d'administration donne son approbation à 4 crédits à des Caisses affiliées portant sur un montant global de Fr. 330,000.—.
- 4) La direction de la Caisse centrale présente le *bilan mensuel* au 30 avril 1949. Totalisant Fr. 184,7 millions, ce

bilan atteint de nouveau à peu près le niveau de celui du 31 décembre 1948. Tandis que les dépôts des Caisses affiliées diminuent de Fr. 858,000 pour se fixer à Fr. 146,2 millions, les dépôts de la clientèle privée (obligations, carnets d'épargne et de dépôts) progressent de Fr. 827,000. Les crédits aux Caisses affiliées totalisent Fr. 22,29 millions, ce qui représente une diminution de Fr. 4,27 millions. Les placements hypothécaires de Fr. 63,9 millions n'accusent aucun changement notoire. Les fonds publics, en revanche, en augmentation de Fr. 5,7 millions se chiffrent par Fr. 71,1 millions.

- 5) La direction de l'Office de revision renseigne les conseils sur les préparatifs étendus du 46e Congrès Raiffeisen des 15 et 16 mai.
- 6) Les Conseils prennent acte du dépôt du rapport détaillé de la société fiduciaire Revisa sur le bilan et les comptes de 1948 de la Caisse centrale. Ce rapport fera l'objet d'une étude approfondie à l'occasion de la séance du mois de juillet.

## Le coin de la sympathie

M. Marcel Girod, chef de la maison qui imprime notre journal depuis de longues années est décédé accidentellement le 20 mai. Nous garderons de lui un bon souvenir. Que son épouse et sa famille daignent croire à notre profonde sympathie.

*Ce numéro est composé de 16 pages. Il paraît comme numéro double de juin-juillet.*

Quelques comptes rendus d'assemblées générales, tel celui de la Fédération jurassienne ont dû être renvoyés au prochain numéro.

## PENSEE

*Une foule sans chef est un réservoir d'énergies latentes, incapables d'un effort créateur ; mais dès qu'un chef surgit, s'il a saisi ce que voudrait et ce que pourrait faire cette foule, il peut réveiller ces énergies, unir et diriger ces forces au service d'une même tâche. Cette foule improductive devient une phalange d'ouvriers travaillant, produisant, servant l'humanité.* Alfred Carrard.

## Rédaction :

HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel

## Il congresso Raiffeisenista 1949

Interlaken ha saputo anche questa volta favorire la migliore accoglienza ai signori delegati raiffeisenisti, accorsi numerosi dai 22 cantoni.

Oltre 15 centurie di dirigenti delle Casse rurali hanno risposto all'invito dell'Unione Centrale ed hanno partecipato attivamente alle deliberazioni previste dall'ordine del giorno.

Nel corso della *serata di ricevimento* ognuno ebbe gradita possibilità di «fraternizzare» in una entusiastica atmosfera, fra canti e rappresentazioni ginniche e folcloristiche. L'ambiente gaio e sereno facilita l'intesa e la reciproca comprensione, così che ben sovente si accendono animate e vivaci e sempre proficue discussioni di carattere pratico o professionale, vengono alla ribalta altri punti di vista, altre esperienze, ciò che non manca mai di ripercuotersi positivamente e ben favorevolmente sull'ulteriore attività dei singoli modesti «amministratori rurali». Nella grandiosa e magnifica sala dei concerti del Kursaal di Interlaken decorata a festa ed ai colori nazionali, diversi oratori hanno presentato ai congressisti calorose ovazioni.

Il via venne naturalmente dato dal dinamico direttore signor Heuberger, dell'amministrazione centrale, il quale si compiacque di porgere il più cordiale benvenuto a tutti, aleggiando con le sue ben notorie distinte doti linguistiche.

Alla cattedra seguì il presidente della federazione delle Casse rurali dell'Oberland bernese, il quale in poche ma vibranti parole innalzò un inno di gloria alla bella regione locale, dagli affascinanti azzurri laghi e dominata dalla fantastica Jungfrau che si presentava in una delle sue più magnifiche vesti.

Il presidente della federazione delle Casse rurali del Giura difese a spada tratta le bellezze e la ragion d'esser delle loro terre, del loro idioma e della loro cultura.

Seguì la volta del Ticino, in nome del quale il *signor prof. Ceppi*, presidente della federazione, con la caratteristica vivacità ticinese e con l'innato suo brio, regalò ai presenti un discorsetto nell'italico idioma, che riassumiamo brevemente.

Per la seconda volta la federazione ticinese ha il piacere e l'onore di salutare i rappresentanti del raiffeisenismo svizzero, riuniti in fraterna assise. Un'altra volta vien completato il mosaico con la voce del Ticino. E invero non sarebbe completo il quadro di questo splendido congresso, se non fosse consentito pure alla nostra federazione di affermare una volta ancora la sua fede ed il suo entusiasmo nei nobili principi, etici e sociali del raiffeisenismo,

di dare la prova che simili ideali fondati sulla solidarietà cristiana fanno breccia anche al sud del Gottardo, ove la cerchia delle Casse è in aumento; la collana conta oggi 15 perle ed altre speriamo di aggiungerne prima del prossimo congresso.

Raiffeisen e Traber non sono della nostra stirpe, ma il loro seme è di quelli che ben s'addicono alla nostra terra, ricca sì di sole e di bellezze naturali, ma non altrettanto favorita di ricchezze materiali. Perciò appunto e per le loro larghe tradizioni di solidarietà, i Ticinesi si avviano a far posto con sempre maggior comprensione al raiffeisenismo cooperativo. È stato affermato, qualche anno fa, che il Ticino non fu dei primi ad accogliere le idee di Raiffeisen, come non fu dei primi ad entrare nel consenso dei Cantoni confederati. Aggiungiamo oggi che come esso ha sempre dimostrato un saldo attaccamento alla Patria, così altrettanto fortemente dimostrerà di saper onorare gli ideali comuni del nostro movimento.

Questa vuol esser sera dedicata a gaiezza ed allegria e pertanto non sospenderò più a lungo il bel fraternizzare di tante centurie di delegati d'ogni condizione, venuti d'ogni angolo della Svizzera.

Finisco compiacendomi con organizzatori e congressisti per questa splendida rassegna e sintesi, e formulo voti per il raggiungimento di sempre più alte mete nel Ticino e nella Svizzera tutta.

Fra canti e suoni delle varie società artistiche locali, la serata volse al suo epilogo.

All'Inno Patrio, tutti balzarono in piedi ed il coro di tutti i presenti suggellava in una festosa atmosfera di cordialità ed entusiasmo la bella serata di carattere non solo patriottico, ma anche simpaticamente nazionale.

\* \* \*

La mattinata del lunedì fu riservata all'*assemblea generale*.

Salutati da un tiepido sole primaverile, i congressisti si riversarono nelle vie di Interlaken già di buon'ora, per darsi poi convegno, verso le ore 8 al Kursaal, dove ebbe luogo la «landsgemeinde» raiffeisenista.

La sala accolse i delegati in una vera corona di fiori: la bandiera dai colori nazionali dominava sullo sfondo.

Accanto ai membri dei comitati direttivi dell'Unione, prese posto il signor Vincenzo Schumy, ex-cancelliere ed attuale presidente della federazione delle cooperative agricole austriache, il signor Dr. Neuhaus, rappresentante del governo bernese, ed il Dr. prof. Laur, delegato permanente dell'Unione Svizzera dei contadini.

Alle 08.30 precise, l'Inno nazionale, cantato in coro dai presenti segnava l'apertura ufficiale del congresso.

512 Casse erano ufficialmente rappresentate da 1588 delegati, accorsi da tutti i cantoni.

Il presidente dell'Unione, signor *Dr. Eugster*, consigliere nazionale, aprì l'assemblea con brevi parole di benvenuto.

Prima di iniziare la discussione degli affari di carattere amministrativo, il presidente diede la parola al signor *Dr. Neuhaus*, il quale portò il saluto delle autorità cantonali, porgendo ai congressisti il benvenuto in terra bernese. Terminò felicitando i promotori ed i dirigenti d'aver saputo mettere un così nobile ideale al servizio del ceto rurale nazionale.

Il *prof. Dr. Laur*, amico della causa nostra sin dalla prima ora, non ha voluto lasciar sfuggire questa occasione per assicurare il suo indefettibile attaccamento alla causa raiffeisenista. Con il temperamento giovanile che lo caratterizza, indirizzò un vibrante messaggio di fede.

Fra l'altro il rappresentante dell'Unione dei contadini svizzeri disse:

«...credo esser ormai in grado di emettere un giudizio sui meriti della vostra Unione centrale. Sin dagli inizi seguì con interesse lo sviluppo del vostro movimento; conosco il nobile scopo ed apprezzo gli sforzi effettuati. Da qualche tempo, e precisamente da quando mi fu possibile, divenni attivo raiffeisenista della Cassa del mio Comune. Non mi sarebbe però facile mettere nella dovuta luce, in brevi parole, l'immenso operato che la vostra istituzione sa compiere...».

Dopo la nomina dell'ufficio dell'assemblea, il signor direttore *Stadelmann*, della Cassa Centrale, salì alla tribuna.

Dato che i conti annuali furono allegati alla convocazione, l'oratore si limitò ad un rapido commento delle principali voci del bilancio e del conto perdite e profitti soffermandosi per contro particolareggiatamente sul delicato problema degli interessi.

Fra l'altro, per quanto riguarda la Cassa Centrale, il direttore affermò:

«...La Cassa Centrale ha sviluppato durante lo scorso anno un'intensa attività in ogni settore, così che anche il **risultato finale** è stato soddisfacente. Il margine esistente fra gli interessi debitori e quelli creditori ha permesso, accanto alla concessione alle Casse affiliate di vantaggi materiali d'ordine diverso per oltre un milione di franchi, di coprire le spese generali che risultarono però relativamente modeste (0,48 % della somma di bilancio).

L'eccedenza netta dell'esercizio 1948 ammonta a 608,000.—, ciò che permette la distribuzione di un interesse del 4% alle quote sociali — come per il passato — e di devolvere al fondo di riserva 300,000.— franchi.

Il direttore terminò ringraziando cordialmente le Casse affiliate per la fiducia che hanno ancora testimoniato durante l'esercizio scorso e per le ottime relazioni avute con la Cassa Centrale.

Il signor *direttore Heuberger*, capo dell'Ufficio fiduciario e di revisione, paese la parola per illustrare la situa-



zione generale della Cassa e l'attività svolta dal servizio di revisione.

L'esercizio 1948 è stato particolarmente favorevole al nostro movimento nazionale. 25 nuove fondazioni portarono a 880 il numero delle nostre associate, mentre l'effettivo dei membri, con una maggior partecipazione di circa 3000 unità, è salito a 90,000.

Anche la somma totale dei bilanci ha registrato un aumento di 40 milioni, ciò che corrisponde al 5 %.

I depositi subirono, nei confronti degli esercizi precedenti, un sensibile rallentamento, dovuto nella maggior parte dei casi, all'impiego dei capitali disponibili per migliorie fondiari, acquisti di macchine, riparazioni agli stabili ecc.

Il beneficio netto, dopo una ripartizione di un interesse lordo medio sulle quote sociali del 4,88 % ammonta a 3,27 milioni.

Il movimento generale, con 1,284,116 operazioni è salito a 1849 milioni di franchi.

Dopo aver accennato alla lamentata mancanza di capitali ed alle relative conseguenze nel campo degli interessi, il direttore termina ringraziando gli organi dirigenti delle Casse rurali per la loro apprezzata e disinteressata collaborazione.

Il signor A. Müller, consigliere nazionale, ha presentato il rapporto presidenziale del consiglio di sorveglianza, nel quale illustrò l'attività esercitata da questo organo.

I conti annuali esaminati anche in collaborazione con la società fiduciaria appositamente incaricata, concordano perfettamente con le emergenze dei libri contabili.

Mi compiaccio pertanto invitarvi ad approvare il bilancio ed il conto perdite e profitti, di dare scarico della gestione 1948 al consiglio di amministrazione e di esprimere alla direzione centrale il più sentito ringraziamento per l'attività svolta.

I conti annuali, sottoposti a votazione, vennero in seguito approvati all'unanimità.

L'ordine del giorno prevedeva inoltre la nomina di un membro del consiglio di sorveglianza in sostituzione del defunto signor A. Rubattel.

Gli organi dell'Unione proposero il signor Fritz Maillard, presidente della Cassa rurale di Corsier (Vaud). Non essendo stata presentata altra proposta il signor Maillard venne eletto membro del consiglio di amministrazione.

La revisione dell'articolo 11 dello statuto dell'Unione non diede motivo a particolare discussione.

La partecipazione annuale al congresso raiffeisenista assume sempre maggior ampiezza. Solo una riduzione del diritto di rappresentanza delle singole Casse potrebbe permettere che le nostre assisi abbiano luogo alternativamente nelle differenti regioni del nostro paese.

La proposta dell'amministrazione centrale venne accettata senza discussione e senza opposizione. L'articolo 11 degli statuti dell'Unione avrà quindi il seguente tenore :

« Ogni cassa con meno di 100 membri può delegare 2 (due) rappresentanti con diritto

di voto ; inoltre un delegato in più ogni ulteriore centinaio, o frazione di cento, al massimo 5 rappresentanti. Ogni delegato ha diritto ad un sol voto ».

Dopo l'esame delle trattande statutarie il signor Schumy, ex-cancelliere, e presidente della federazione delle cooperative agricole austriache, portò il saluto di un movimento fratello.

L'ideale raiffeisenista non conosce frontiere o differenze di ideologie politiche, confessionali o nazionalistiche.

Grazie alla fedeltà ai principi di Raiffeisen, le Casse rurali austriache seppero superare vittoriosamente le difficoltà create dalla dittatura e dalla guerra ; ad esse si volle quindi riservare la precedenza nella ripresa delle relazioni spirituali raiffeiseniste internazionali.

I calorosi applausi riservati al confe-

renziere furono pure un omaggio di simpatia nei confronti dei raiffeisenisti austriaci, ai quali vennero indirizzati voti di pace e di prosperità.

Dopo una breve discussione generale, le note dell'Inno Nazionale costituirono magnifica fine di questa imponente manifestazione.

\* \* \*

Nel pomeriggio la gita in battello sul lago di Brienz, fra canti ed allegria, costituì un gioioso finale.

Il congresso raiffeisenista 1949 ha così saputo rinnovare fra i partecipanti, un sano entusiasmo a favore di questo ideale di solidarietà al servizio della nostra istituzione di mutuo aiuto rurale, sicuro garante dell'indipendenza economica e finanziaria dei nostri villaggi.

## Lo spirito Raiffeisenista, presupposto del successo

(continuazione)

Un altro principio fondamentale è l'amministrazione a titolo onorifico da parte del comitato di direzione e del consiglio di sorveglianza.

La gratuità delle prestazioni è la genuina espressione del raiffeisenismo nel suo più puro senso. In essa sta il segreto della fiducia e dell'ammirazione che suscita il nostro movimento.

Il parroco Traber affermò nel 1912 :

« L'abbandono dell'amministrazione gratuita è l'inizio della decadenza di una Cassa rurale. L'avversione nei confronti del principio delle prestazioni gratuite è sempre il primo sintomo ; il resto non tarda mai a seguire... »

La gratuità delle prestazioni non ha solo un carattere pecuniario. Trattasi bensì della struttura basilare, dello stampo, della essenza stessa del movimento. La più piccola breccia in questa murata ideologica può causare una vera catastrofe.

Quali furono i motivi che indussero alla fondazione di numerosi istituti finanziari durante la prima metà del secolo scorso ? Tutti avevano quasi esclusivamente un carattere di utilità pubblica. Lo sviluppo li ha trascinati nelle acque oscure e turbolente del capitalismo-materialistico.

E quali furono le conseguenze ? Un buon numero di istituzioni distrutte e scomparse ; molte di esse si sono riunite o trasformate in società per azioni.

La prima generazione — quella dei fondatori — ha rispettato i principi ; la seconda li ha leggermente modificati, mentre la terza li ha trascurati o completamente abbandonati.

Dapprima non si esige niente, si fa tutto gratuitamente ; poi si domandano delle piccole indennità ed in fine si esige un largo compenso per ogni prestazione.

Con piacere constatiamo che migliaia di dirigenti raiffeisenisti difendono il buon principio virilmente e dignitosamente anche quando la Cassa è forte e ben sviluppata.

Il mutuo aiuto non invecchia fintanto che gli uomini avranno conservato nel loro cuore la vera concezione dell'amor del prossimo. Dei salari giusti per coloro che vivono col proprio lavoro, dei prezzi ragionevoli per i prodotti dell'industria, dell'artigianato e del suolo ; questi sono postulati che anche la Cassa rurale deve difendere e difende il più possibile.

Però la Cassa rurale deve avere, e sa trovare, degli uomini di cuore che considerano un onore il poter collaborare alla causa pubblica e consacrarle qualche parte delle ore di riposo : siamo quindi di fronte a buona gente che mette tutte le proprie forze e capacità al servizio di un'opera sociale al di sopra di qualsiasi concezione politica o religiosa, senza esigere ricompensa alcuna.

Servire la comunità è per gli stessi un dovere e la soddisfazione d'averlo bene adempiuto è la migliore ricompensa.

Questo nobile principio della dottrina raiffeisenista non invecchierà mai ed oggi ancora esso assume carattere di attualità, fattore indispensabile anche per l'avvenire.

(Continua.)